

Patrimoine en Val de France

N° 7, Septembre 2009

Solidarités



Val de France

Villiers-le-Bel

**Arnouville-
lès-Gonesse**

Sarcelles

**Garges-
lès-Gonesse**



Préface

Solidarité, un mot aux multiples déclinaisons qui évoque l'aide, l'assistance, l'entraide, la camaraderie, la fraternité, la réciprocité, l'association, le lien, la mutualité...

Solidarités, un mot au pluriel choisi cette année par la Communauté d'agglomération Val de France comme thème de sa revue éditée à l'occasion des Journées européennes du Patrimoine.

Le sujet est vaste, l'épuiser est illusoire. Les témoignages, histoires et aventures évoqués dans ce numéro de *Patrimoine en Val de France* n'en abordent que quelques facettes.

Du regroupement familial à l'accueil des migrants, du temps des secours mutuels à l'action sociale institutionnalisée, de l'aide quotidienne à la prise en compte du handicap, de l'aventure collective des castors bâtisseurs aux chantiers internationaux, des pompiers communaux à l'aide aux chômeurs des années 1930, sans omettre la vie associative, les articles proposés portent témoignage que notre territoire, hier et aujourd'hui, était et est toujours riche d'actions solidaires.

Gageons qu'après avoir lu cette revue, vous accrédierez l'idée que « la solidarité renvoie bien à la capacité de chacun d'entre nous d'être à la fois soi-même et en même temps un groupe de personnes, d'amis, de copains réunis ensemble, même par hasard, pour aider, pour construire ».

Didier Vaillant

Président de la Communauté d'agglomération
Val de France

Maurice Bonnard

Vice-Président de Val de France
chargé de la Culture et du Patrimoine

S O M M A I R E

- 1 Préface**
Didier Vaillant
Maurice Bonnard
- 3 Editorial**
Catherine Roth
- 4 Famille, je vous aime ! ?**
Dominique Renaux
- 7 Au temps des secours mutuels**
Maurice Bonnard
- 10 L'aide aux personnes âgées**
Béatrice Cabedoce
- 15 Le handicap entre dans la danse**
Sophie Jobez
- 18 Solidarités communautaires**
Pierre-Jacques Derainne
- 22 L'aventure des Castors**
Catherine Roth
- 26 Entraides au coin de l'immeuble**
Pierre Oberto
- 29 Chantiers solidaires**
Samuel Turakiewicz
- 32 Pompiers volontaires**
Fiche pédagogique
- 34 L'arc-en-ciel associatif**
Fiche pédagogique
- 36 Secourir les chômeurs**
Fiche pédagogique
Jean-Jacques Vidal
- 38 Autres regards**
- 40 Pour en savoir plus**
- 41 CHANTIERS DU PATRIMOINE**
- 42 Les sentinelles de la Mémoire**
- 43 D'une culture à l'autre**
- 44 Nouvelle jeunesse pour objets du passé**
- 45 L'histoire des grands ensembles avec et pour les enfants**
- 46 En bref**
- 48 L'invité : le service éducatif des Archives Départementales**



Directrice de la publication : Marthe Meneghetti-Défossez. **Rédactrice en chef :** Catherine Roth. **Rédaction :** Maurice Bonnard, Béatrice Cabedoce, Pierre-Jacques Derainne, Sophie Jobez, Claire Morère, Pierre Oberto, Dominique Renaux, Catherine Roth, Samuel Turakiewicz, Jean-Jacques Vidal. **Maquette et mise en pages :** Abdel Grich. **Photogravure :** Laurence Risch. **Préresse :** Conseil Graphique — Editions du Valhermeil. **Impression :** Corlet S.A.  **Routage :** GIS.

Crédit photographique et illustrations :

©IGN : 2^e couv. ©D.R./IHS-CGT : p.36, p.37. ©Robert Delpit : p.6a, p.6b. ©Clémence Dubois : couv., p.16b, p.16d. ©Francis Galan : p.26, p.27, p.28. ©Xavier Schwebel : p.15, p.16a, p.16c, p.17. ©Jean-Yves Lacôte/Archives départementales du Val-d'Oise : p.41 bas droite, p.48. ©Jacques Windenberger/Ville de Sarcelles : p.19c, p.20, p.21 bas, p.46 gauche. ©Ville de Sarcelles : p.34-35, p.46 milieu, p.47 ht droite. ©Ville de Garges-lès-Gonesse : p.41 bas gauche, p.43. ©Ville de Villiers-le-Bel : p.47 bas droite. ©Val de France : p.41 milieu droite, p.45. ©Double Face/Ville de Garges-lès-Gonesse : p.47 ht bas. ©Double Face/Collège Wallon : p.47 ht gauche. EMAP Garges : p.38 bas, p.39 ht gauche milieu et bas. Archives municipales de Garges : p.19a. Robert Delhay/Archives municipales de Garges : p.32 ht, p.32 gauche, p.33 bas gauche, p.33 bas droite. Coll. André Potdevin/Archives municipales de Garges : p.32 bas, p.33 ht. Archives municipales de Sarcelles : p.13 ht. Collection ARPE/Conseil général du Val-d'Oise : p.11 bas. Arnouville et son passé : p.19b. Association Kwaba : p.2d, p.29, p.31. Association des Travailleurs Portugais de Villiers-le-Bel : p.21 ht gauche. Collectif Fusion : p.5a, p.41 ht gauche, p.42. Club du 3^{ème} âge de Garges : p.13 bas. Garges Tamoul Welfare : p.21 droite. Sarcelles et son histoire : p.24 ht, p.41 ht droite, p.44. UNRPA Garges : p.14 ht. MAPI de Sarcelles : p.2b, p.14 bas. Coll. part. Maurice Bonnard : p.2c, p.4, p.5b, p.7, p.8, p.9, p.10, p.11 ht, p.12 b, p.18, p.46 droite. Coll. part. tous droits réservés : p.12a. Tatiana Artisson : p.30. Odyle Biglione : p.23 bas, p.24 bas droite. Serge Doré : p.38 ht. Claude Dumoulin : p.22, p.23 ht, p.25 ht. Mathilde Douek : p.2a, p.5c. Andras Gal : p.39 ht droite. Lucien Pley : p.3, p.24 bas gauche, p.25 bas. Tous droits réservés

Editorial

Devant l'appareil photo de leur camarade, ces Castors souriaient, heureux de commencer la construction de leur petite cité de pavillons à Sarcelles, se lançant avec confiance dans cette aventure coopérative. Une expérience inscrite dans une époque, celle de l'après-guerre, marquée par l'engouement pour les actions collectives.

La solidarité n'a cessé de se réinventer au fil des transformations de notre société, depuis quelques deux siècles. Il y eut la Révolution,



s'attaquant au rôle majeur de l'Église dans l'organisation des pratiques solidaires et cherchant à laïciser les principes de charité. Le défi était de taille : comment conjuguer justice sociale et liberté individuelle ? En tâtonnant, des solutions s'ébauchèrent, bureaux de bienfaisance, sociétés de secours mutuels...

Il y eut aussi l'industrialisation et l'urbanisation, mettant à mal les solidarités traditionnelles de la famille et du village. La construction d'un Etat-providence permit de fonder un nouveau contrat social, avec toutefois des laissés-pour-compte, telles les

personnes âgées ou les populations immigrées, auxquels les réseaux associatifs ou communautaires apportèrent un soutien de poids.

La question de la solidarité est reposée depuis une trentaine d'années, avec les crises économiques, la mondialisation, la montée des individualismes... Les pratiques changent, de nouvelles formes s'inventent. Spontanées ou institutionnelles, exercées dans la proximité ou à l'échelle de la planète, elles continuent à chercher des réponses à la question posée depuis deux siècles : comment, dans un monde moderne, vivre ensemble ?

En dansant unis dans nos différences, proposent de jeunes habitants de Val de France... Dans ce territoire de banlieue, sans doute plus qu'ailleurs, l'imagination est à l'œuvre pour tisser de nouvelles solidarités.

Catherine Roth

Mission Mémoires et Identités en Val de France



Famille, je vous aime!?

La famille a longtemps été le seul cercle de soutien face aux accidents de l'existence. Malgré ses transformations, elle est restée le creuset de multiples solidarités, dont «l'habiter ensemble» est un pivot essentiel. Evolutions du nid familial au fil des siècles.

Probablement depuis que l'homme est homme, sûrement depuis que des chasseurs-cueilleurs nomades ont mis leur destin en commun pour survivre dans un environnement peu favorable à la survie individuelle, assurément lorsque des agriculteurs se sont sédentarisés pour récolter le fruit de leurs efforts, «l'habiter ensemble», l'hébergement, les règles de l'hospitalité ont représenté le cadre d'expression d'une solidarité nécessaire à la survie du groupe familial ou villageois, de ses membres les plus fragiles, de tout un chacun en fait, face aux aléas d'une vie difficile dans une société sans protection autre que le réseau des parentèles, complété bien plus tard par la charité privée, puis par un Etat-providence très inégalement développé.

Au même pot et au même feu

Rien ne rend mieux compte des évolutions de la famille que l'organisation de la maison elle-même, en partant de la grande «halle» commune spécifique des temps très anciens abritant l'ensemble des familles du groupe domestique à la maison, l'ostal, la casa, la

domus, le Haus représentant dès les alentours de l'an mil les cellules premières de la production, de la consommation, de la reproduction d'une famille. Une organisation combinant étroitement logement, travail et constitution d'un patrimoine, qui se décline selon les régions en famille élargie (trois générations, auxquelles s'ajoutent parfois des collatéraux) et famille nucléaire (parents et enfants).

Quelle que soit la structure familiale, ce vivre «au même pot et au même feu» faisait une place au vieux parent, au neveu orphelin, à la sœur restée célibataire, à la cousine pauvre, cette figure que les romans du XIX^e siècle montraient dans un contexte bourgeois ou aristocratique. Tout un monde de l'entraide où, au long des siècles, l'hébergement familial a joué son rôle fondamental d'amortisseur des aléas de la vie.

Des campagnes à la banlieue

Le XIX^e siècle est celui des grands déplacements provinciaux vers le bassin d'emploi de Paris. C'est le siècle des hommes jeunes, célibataires, tête de pont de leur fratrie ou de leur cousinage dans la capitale et dans les cités

industrielles de la banlieue : Auvergnats réussissant à force de travail à partir des traditionnels «café, bois, charbon», Bretons formant une main-d'œuvre misérable de journaliers... d'abord hébergés dans la chambrée d'un cousin avant de faire venir femme et enfants.

La famille élargie, disloquée par cet exode rural, peut se recomposer dans les pavillons qui se construisent en banlieue autour des gares à partir du milieu du XIX^e siècle. Dans ces bicoques de brique et de broc consolidées en minuscules maisons, plusieurs générations cohabitent parfois, même si le modèle de la famille nucléaire est favorisé par la petite propriété et le salariat. Après la guerre de 1939-45, lors de la crise du logement, de nombreux propriétaires sacrifient toutefois le poulailler du fond de jardin et quelques rangs de pommes de terre pour construire les petits «deux pièces-cuisine» de leurs enfants venant de convoler en justes noces. Dans bien des lotissements de Villiers-le-Bel ou d'ailleurs, on peut encore voir la trace de cette densification des parcelles due à la solidarité familiale.

Denses cités

Les grands ensembles construits à partir du milieu des années 1950, majoritairement composés de F3 et F4, accueillent surtout des couples avec deux ou trois enfants, au point qu'on les appelle les «cités sans grands-parents». Très vite s'y installent cependant aussi des rapatriés (Indochine, Egypte, Algérie...) vivant sur le modèle de la famille élargie ou hébergeant des parents en difficulté. Aux Carreaux, à Sarcelles-Lochères, à la Dame Blanche, ils vivent à huit, dix, douze, quinze... dans des appartements dont ils ne peuvent pousser les murs, parfois pendant des années.

À partir des années 1970, les classes moyennes déménagent pour le pavillon de leur rêve et sont remplacées par des familles immigrées, d'abord du Maghreb, puis d'Afrique subsaharienne, d'Asie... Comme les Auvergnats et les Bretons du siècle précédent, les migrants s'entraident. On se doit d'accueillir le cousin ou le neveu en mal d'Europe. On héberge aussi des parents expulsés de leur appartement à cause de difficultés économiques ou ne trouvant pas de logement à cause d'un problème de papiers. Et si l'on veut vivre à trois générations, comme on le faisait parfois au pays, il faut s'entasser, ou bien trouver les moyens de construire un pavillon de taille suffisante, comme les grandes maisons bâties par les Assyro-Chaldéens à Villiers-le-Bel ou Sarcelles.



Famille élargie en province, XIX^e siècle.



Famille élargie aux Charmettes, Villiers-le-Bel, années 1930.



Famille de rapatriés aux Carreaux, Villiers-le-Bel, 1958.

Tanguy et les autres

Aujourd'hui, les jeunes adultes, de 20 à 30 ans, tardent à quitter le domicile familial. Ce phénomène appelé «Tanguy», en référence à un film d'Etienne Chatiliez, s'amplifie d'année en année. On trouve parmi ces oiseaux restés au nid, les étudiants poursuivant de longues études supérieures et totalement dépendants de leurs parents. Mais on croise également celui

qui, ayant quitté l'école sans diplôme, ne trouve aucun emploi, le diplômé qui n'obtient pas de poste dans sa branche, ainsi que le jeune salarié dont la rémunération ne permet pas d'envisager l'accès à un logement indépendant, si tant est que le marché immobilier soit en capacité d'une quelconque proposition.



Dans un appartement des Carreaux, Villiers-le-Bel, 2008.



Petits-enfants en vacances chez leurs grands-parents, Gonesse, 2005.

En dehors des milieux privilégiés décrits dans le film Tanguy, l'impossible décohabitation des jeunes accentue la sur-occupation d'appartements exigus et n'inspire pas un film ni un sourire. Lorsque le provisoire s'installe dans la durée, lorsque les familles ont des difficultés économiques, la solidarité se transforme en dépendance et la promiscuité a un coût psychologique et social.

Vacances « gratuites »

Dans une société des loisirs largement médiatisée, l'idéal des vacances s'impose à chacun, mais le départ réel est problématique pour beaucoup. Comment un RMIste ou un SMICard vivant avec 14 € ou 30 € par jour pourrait-il s'acquitter des 53 € que coûte en moyenne une journée en village de vacances en été ? Dans ce contexte morose, l'hébergement chez des parents constitue pour beaucoup la seule possibilité d'échapper à leur quotidien.

La France compte environ 2,7 millions de résidences secondaires. Par le jeu des réciprocitys, ce sont cependant les milieux les plus favorisés qui bénéficient le plus largement de l'hébergement gratuit chez des proches. A défaut de pouvoir être accueilli dans une maison de campagne ou de bord de mer, on tente parfois de se contenter du pavillon ou de l'appartement dans une autre banlieue.

Tous milieux socio-économiques confondus, les enfants constituent la première catégorie à bénéficier d'un hébergement gratuit en venant passer les vacances chez leurs grands-parents ou en partant avec eux. Ce fut le cas de 40 % des 5-18 ans partis à l'été 1998. Une formule qui joint l'utile à l'agréable, particulièrement lorsque petits-enfants et grands-parents vivent loin les uns des autres.

Amortisseur

Parmi toutes les formes du soutien familial, conseils, dons d'argent, prêt de voiture, garde d'enfants, etc., l'hébergement est sans doute la modalité la plus exigeante, tant il engage les aidants et les aidés dans une étroite relation. A l'heure où la crise règne, il joue plus que jamais un rôle d'amortisseur des situations difficiles. Les anciens sont tout particulièrement sollicités, eux qui, paradoxalement, se retrouvent exclus du logement familial lors de leurs derniers instants.

Dominique Renaux
Collectif Fusion



Au temps des secours mutuels

La mutualité, ancêtre de notre sécurité sociale, repose sur le principe de l'entraide volontaire entre hommes de toute condition. Avant de devenir un grand mouvement, elle est née sous forme de petites sociétés de secours mutuels locales, comme celle de Villiers-le-Bel.

L'idée de s'associer pour se protéger des malheurs de l'existence est ancienne. Déjà au Moyen Age, les corporations professionnelles avaient créé des caisses de secours. Mais suspectées d'être des foyers d'agitation sociale, elles sont interdites en 1791, après la Révolution. Dans le même temps, l'assistance aux pauvres et aux malades est érigée au rang de «devoir sacré de la Nation». En l'absence de moyens affectés à cette cause, des travailleurs reconstituent des sociétés de secours, plus ou moins tolérées. Finalement, un décret impérial institutionnalise en 1852 la mutualité, en lui donnant toutefois une base territoriale, jugée moins dangereuse puisqu'elle rassemble toutes les classes sociales d'une même localité. Par prudence, la taille de ces groupements est aussi limitée.

De toute condition

La Société de Secours Mutuels de Villiers-le-Bel et Communes Environnantes est une de ces associations d'entraide. Elle est fondée en 1850, par 70 chefs de famille de Villiers-le-Bel et 3 de Sarcelles, commerçants, artisans, cultivateurs, professeurs des pensionnats, pharmacien, médecin, notaire... Ouverte aux personnes de «toute condition, tout état et toute profession», elle s'étend rapidement à d'autres communes, Ecoeu, Saint-Brice, Domont, Piscop, Ezanville, Mesnil-Aubry, Villiers-le-Sec,

Mareil-en-France, Fontenay-en-Paris, Châtenay, Bouqueval, Le Plessis-Gassot, de sorte qu'elle compte 400 participants en 1860, issus de tous les milieux.

Dès 1852, elle accepte de passer sous tutelle de l'Etat (contrôle des statuts, nomination du président...) en échange de nombreux avantages : subventions, gratuité du local, droit à recevoir des dons et des legs, facilités pour la constitution d'un capital à la Caisse des dépôts... Gérée par des administrateurs bénévoles et élus, elle accorde aux adhérents malades, sous certaines conditions, une indemnité de secours. Il s'agit là du cœur de la mission de la mutualité : garantir la survie des foyers lors de l'incapacité d'un chef de famille à travailler. Une indemnité de frais funéraires est aussi versée en cas de décès, complétée à partir de 1887 du service médical gratuit.



Ordre et tempérance

La société n'a pas pour seul objectif l'entraide, elle vise aussi à « donner les bons exemples de travail, d'ordre et de tempérance ». Elle soumet au vote l'adhésion des nouveaux candidats et leur demande de présenter un certificat de bonnes mœurs. Elle exclut celui qui « aurait l'habitude de se livrer à l'intempérance et serait rencontré en état d'ivresse sur la voie publique ou qui tiendrait une conduite notoirement reprochable » ou celui qui fait l'objet d'une condamnation. Elle ne verse pas de secours en cas de maladie causée par « l'intempérance, la débauche, la rixe ».

La société s'interdit toutes discussions politiques et religieuses, « causes de discordes », afin « d'unir les cœurs dans une même aspiration, un même désir : s'entraider les uns les autres ». Ce qui ne l'empêche pas d'être présidée à sa création par le curé de Villiers-le-Bel et de compter parmi ses membres honoraires les maires de Villiers-le-Bel et de Sarcelles... D'autres bienfaiteurs intègrent la société : ce sont des notables qui, tout en apportant un soutien financier, veillent à la bonne moralité et offrent un supplément de respectabilité.

Liens fraternels

La devise de la société, « Aimez-vous les uns les autres », n'est pas que belle parole. Des rencontres sont organisées pour entretenir ces liens fraternels. Ce sont les assemblées générales trimestrielles, auxquelles chacun se doit de participer. C'est aussi la fête annuelle :

chaque lundi de Pentecôte, les mutualistes, munis de leur insigne, partent en défilé de la mairie vers l'église pour une messe solennelle, suivie d'un hommage devant les tombes des anciens administrateurs, puis d'un banquet, d'un concert et d'un bal. Les funérailles des sociétaires sont également l'occasion de faire la démonstration de la cohésion de cette « grande famille », et 40 mutualistes au minimum, bannière de la société en tête, y participent.

Les commissaires-visiteurs tissent aussi des liens entre les adhérents. Ils sont élus pour contrôler la « réalité » et « l'honorabilité » de la maladie. Mais ils ont également un rôle de soutien moral. Dès qu'ils sont avertis de l'infortune d'un sociétaire, ils se rendent à son chevet pour lui témoigner du réconfort. Ils le visitent au moins deux fois par semaine, lui apportent l'argent des secours, et probablement aussi, d'autres coups de main plus informels.

Elan pour la mutualité

Avec l'importance croissante du monde ouvrier, les pouvoirs politiques se doivent de développer la protection sociale. Une Charte de la mutualité est proclamée en 1898, alors que la nation s'enthousiasme pour le « solidarisme », cette théorie cherchant une troisième voie entre socialisme et libéralisme, notamment prônée par Léon Bourgeois. C'est l'époque des grandes lois sur les syndicats, les accidents du travail, les associations...

La Charte libère la mutualité de ses anciens carcans. Les sociétés peuvent se former à l'échelle d'une profession, d'un départe-



La société mutuelle à la sortie de l'église de Villiers-le-Bel, accompagnée de la société musicale l'Argonvillaise, 1920.



La société mutuelle à la sortie du cimetière de Villiers-le-Bel, 1920.



ment, etc., et se fédérer. Elles sont autorisées à créer des œuvres sanitaires et sociales. Elles obtiennent des facilités pour le versement de pensions et de généreuses subventions.

Dès 1900, la France compte 13 000 sociétés et 2 500 000 mutualistes. Des hymnes sont composés à la gloire de la mutualité, entonnés lors de spectaculaires défilés. En 1905, une grande fête réunit à Paris 50 000 sociétaires venus de tout le pays – la société de Villiers-le-Bel y est aussi invitée -, en présence du président de la République. On y célèbre la solidarité, mais surtout entre petits bourgeois, le fossé se creusant toujours plus entre mutualité et monde ouvrier.

Pain pour les vieux jours

Cet élan permet à la Société de Secours Mutuels de Villiers-le-Bel de servir de meilleures pensions. Dès 1866, elle a pu offrir cette forme de secours à trois de ses sociétaires, âgés de plus de 65 ans et répondant à un ensemble de conditions. Les montants de ces rentes nominatives étaient toutefois modestes. Désormais, le « pain pour les vieux jours » peut être amélioré. Pour certains adhérents, les sommes sont doublées.

Malgré tout, la société ne parvient pas à étendre son audience. En 1900, elle a envisagé de créer une mutualité scolaire pour assurer sa « vitalité future ». Las, ce sont des instituteurs laïques qui créent en 1910 cette mutuelle



Rente nominative d'un des adhérents de la société.

scolaire, desservant les mêmes communes qu'elle et lui faisant de l'ombre. Il n'y a toujours que 400 adhérents en 1914. Une stagnation à laquelle n'est sans doute pas étrangère la transformation de la population, devenant toujours plus ouvrière, alors que la société a surtout la faveur des petits patrons (artisans, commerçants, agriculteurs) et de leurs employés.

Bureaucratisation

Pendant l'entre-deux-guerres, la mutualité double le nombre de ses adhérents en France. Bien qu'elle défende le principe de l'adhésion volontaire, elle participe à la création et à la gestion des assurances sociales obligatoires. Ce faisant, elle se bureaucratise et voit décliner sociabilités et défilés. Les ordonnances de 1945, lui conférant le rôle de complémentaire maladie (part non remboursée par la sécurité sociale), confortent ces transformations, avant qu'un nouveau mutualisme renaisse dans les années 1960.

La Société Mutuelle de Villiers-le-Bel n'échappe pas à ce mouvement de bureaucratisation. En revanche, elle ne tire pas profit de la progression du mutualisme, subissant notamment la concurrence des mutuelles professionnelles. Malgré tout, elle compte encore 380 adhérents en 1973, soit presque autant qu'un siècle plus tôt, lorsqu'elle défilait fièrement derrière la bannière de la solidarité.

Maurice Bonnard
Villiers-le-Bel



Insigne et médaille commémorant le cinquantenaire de la société.



L'aide aux personnes âgées

Comment la nation doit-elle venir en aide aux personnes âgées? La question a été posée dès le XVIII^e siècle, mais vieillesse a souvent rimé avec pauvreté, jusque dans les années 1970. Histoire de la solidarité envers les aînés, de la charité de jadis à l'action sociale d'aujourd'hui.

Depuis le Moyen Age, les personnes âgées nécessiteuses sont secourues par les œuvres de bienfaisance religieuse, au même titre que les autres miséreux. A Sarcelles par exemple, deux sœurs de la charité s'établissent à la fin du XVII^e siècle grâce aux legs du seigneur de Sarcelles et d'un couple de notables, pour dispenser leur aide aux pauvres de la paroisse.

Balbutiements de l'aide publique

Après la Révolution, une série de lois s'attache à substituer à la charité privée l'assistance publique, notamment la loi de 1796 qui autorise les communes à créer des Bureaux de Bienfaisance. Mais ceux-ci ne sont pas obligatoires et se mettent lentement en place, laissant toute leur place aux initiatives privées. Significative à cet égard est la réponse du Conseil municipal d'Arnouville à une circulaire l'invitant à prendre des mesures pour aider les indigents pendant la mauvaise saison, en 1883 : « Il n'y a pas lieu de voter quant à présent aucune somme, attendu que les vieillards, infirmes ou nécessiteux sont secourus par la charité privée, mais s'il y a lieu d'accorder quelques secours, il y sera pourvu au moyen de souscriptions volontaires ou de

quêtes dans la commune ». A Garges, un hospice est créé en 1863 grâce au legs de Pierre-Noël Duvivier, ancien conseiller général et maire de Garges, pour accueillir cinq



Détail d'une gravure intitulée « Les œuvres de charité corporelles », XIX^e siècle.

viellards, désignés par une commission à laquelle participe le curé. Des religieuses s'occupent des pensionnaires, soumis à des règles strictes : lever à 6 h en été et à 7h30 en hiver, sorties autorisées le jeudi et le dimanche et petits travaux pour les plus valides.

Au cours du XIX^e siècle, la proportion des personnes âgées augmente, du fait du déclin de la natalité et de l'accroissement de l'espérance de vie. Mais dans le contexte de la révolution industrielle et de l'exode rural, elles s'appauvrissent.

Il faut attendre pourtant la fin du siècle pour qu'une série de mesures soit proclamée : loi de 1893 qui fait de l'assistance une obligation pour les communes, les départements et l'état, loi de 1897 relative à l'assistance médicale et aux pensions pour les infirmes et incurables de plus de 70 ans, et surtout loi du 14 juillet 1905 qui impose assistance à « tout Français privé de ressources, incapable de subvenir par son travail aux nécessités de l'existence et, soit âgé de plus de 70 ans, soit atteint d'une infirmité ou d'une maladie reconnue incurable ». Toutes les communes sont désormais dotées d'un Bureau de Bienfaisance, qui verse des secours en argent ou en nature, dispense une aide médicale gratuite ou oriente vers un hospice proche ou lointain (Garges, Beaumont, Pontoise, Marly-la-Ville...).



Au temps des premières retraites

Les lois de 1928 et de 1930 garantissent enfin aux salariés qui ont des revenus modestes une pension après trente années de cotisation. Des maisons de retraite modèles ouvrent, comme celle créée en 1928 par le département de la Seine au «château Giraudon» de Sarcelles. A une époque où l'hospice demeure le lieu de relégation traditionnel pour les vieillards misérables, symbole de soins médiocres et de mortalité élevée avec ses salles communes déshumanisées, le Cèdre Bleu propose une majorité de chambres individuelles, avec salles de jeu et de billard, bibliothèque, salle de spectacle et vaste parc. La situation des personnes âgées qui n'ont pas cotisé pour les retraites demeure



Le Cèdre Bleu, maison de retraite du département de la Seine à Sarcelles, dans les années 1930.



La section de l'UVF à Garges, qui a pris la succession de l'Escargot Gargeois en 1967.

toutefois préoccupante, et des initiatives privées continuent à leur venir en aide, tel ce « pot au feu des vieux » organisé par l'association La Commune Libre d'Arnouville. A Villiers-le-Bel, une section locale de l'Association des Vieux Travailleurs Non Pensionnés défend les intérêts de « la vieillesse déshéritée ».

La création de la Sécurité Sociale et de l'allocation pour les vieux travailleurs salariés privés d'avantage vieillesse en 1945, puis de l'allocation « minimum vieillesse » en 1956, constituent un progrès réel, de même que la refonte des lois d'assistance en 1953. Mais la situation de nombreux vieillards reste critique. Les Bureaux de Bienfaisance, transformés en 1953 en Bureaux d'Aide Sociale (BAS), distribuent

encore des dons en nature : sucre, café, lait, bons de combustible, etc. Des associations se mobilisent aussi : vêtements distribués par l'Association Intercommunale des Foyers de Vieux (Villiers-le-Bel, Arnouville, Gonesse), charbon et pommes de terre offerts par le Comité de Parrainage des Vieux de Sarcelles, colis alimentaires de l'Escargot Gargeois, qui, pour combattre l'isolement, réunit les « vieux papas et les vieilles mamans » dans des cafés de la ville et multiplie tombolas, courses cyclistes, cavalcades pour financer les secours. Le paupérisme des personnes âgées semble d'autant plus intolérable que le niveau de vie des Français s'accroît en cette période dite des Trente Glorieuses.

Vers la retraite active

A partir des années 1960, les Bureaux d'Aide Sociale communaux mettent en place des foyers pour offrir aux personnes âgées un lieu d'accueil et des repas à prix modérés, et développent l'aide à domicile. L'aide-ménagère devient l'auxiliaire des politiques publiques qui donnent la priorité au maintien à domicile. Celui-ci répond aux vœux des plus âgés et de leurs proches ; il est censé coûter moins cher à la collectivité et il est, par ailleurs, créateur d'emploi. En 1971-1972 les allocations vieillesse sont revalorisées. En 1975 les hospices sont supprimés au profit de structures d'accueil mieux adaptées et l'allocation compensatrice pour tierce personne est instaurée. En 1978, l'assurance vieillesse est étendue à tous les retraités.



Le « Banquet des anciens » à Arnouville, préparé et servi par l'Association Intercommunale des Foyers de Vieux, 1948.

Parallèlement, des activités de loisirs se mettent en place. Certes, les communes organisaient déjà le traditionnel «banquet des anciens», mais à l'heure où la France entre dans l'ère des loisirs et de la consommation de masse, les villes créent ou soutiennent des clubs «d'anciens», «du troisième âge», «de l'âge d'or». Ceux-ci proposent travaux manuels, gymnastique, jeux de cartes, sorties culturelles ou touristiques et vacances. «On emmenait 400 personnes aux Baléares, aux Canaries, en Tunisie... des gens qui n'avaient jamais pris l'avion, jamais vu la mer, jamais été à l'étranger!», se souvient l'adjoint aux Affaires sociales de Sarcelles de l'époque. Des associations complètent cette nouvelle offre, comme la section gargeoise de l'Union des Vieux de France qui organise des excursions à Paris, Versailles ou en forêt de Chantilly. Le vote de la retraite à 60 ans, en 1982, conforte la notion de «retraite active».

Du troisième au quatrième âge

En 1978, les Bureaux d'Aide Sociale se transforment en Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS). Tout en continuant de gérer le suivi à domicile, le portage de repas et l'organisation de loisirs, ils diversifient leurs interventions. Ici, on ouvre une structure d'hébergement, là on organise un service de transport, ailleurs on lance des actions intergénérationnelles, partout on travaille en relation avec les nombreuses associations qui agissent en direction des personnes âgées. Rassurante par sa proximité, l'intervention du CCAS est essentielle pour rompre l'isolement et assurer le suivi quasi quotidien des plus dépendants.

Car la vieillesse couvre désormais une large tranche d'âge, des jeunes retraités de 60 ans au quatrième âge dépendant. Le fonds de solidarité vieillesse est créé en 1993, la prestation spécifique dépendance en 1997. Avec l'avène-



Aide à domicile auprès d'une personne âgée de Sarcelles-Village, 1976.



Club du 3^e âge à la Résidence Jeanne Carnajac de Garges, 1990.

ment de la gériatrie et de la gérontologie, l'approche sociale intégrative cède la place à une vision médicale assistantielle. Localement, on tente de s'adapter : «Plus tardives, les demandes de prestations sont plus lourdes et relèvent souvent des compétences d'une auxiliaire de vie ou d'une infirmière. Le maintien à domicile est souhaité, mais les ressources s'avèrent souvent insuffisantes», explique le directeur du CCAS de Villiers-le-Bel.

Dans les grands ensembles qui vieillissent (à la différence des villages et lotissements qui eux rajeunissent), se pose le problème des immigrés âgés arrivés dans des conditions difficiles et ayant connu des modes de vie

Les mots pour le dire

L'âge moyen des «vrais vieux» a augmenté au fil du temps, passant d'environ 60 ans en 1870 à 75 ou 80 ans à la fin du XX^e siècle et les termes se sont succédé pour les désigner. Les mots *vieillard* ou *vieux* ont été remplacés par *personne âgée* jugé moins péjoratif, bien qu'il serve toujours à qualifier celui qui a des capacités diminuées et véhicule la même représentation négative. Plus récemment, on a eu recours aux termes : *septuagénaire*, *octogénaire*. Les expressions *troisième âge* puis *quatrième âge* apparaissent dans les années 1970. Dans une idéologie activiste et consumériste et pour rompre avec l'image terrifiante de la retraite-mort sociale, on parle aujourd'hui de *jeunes retraités*, de *nouveaux vieux* ou de *seniors*, ce dernier terme renvoyant de par sa connotation sportive à l'image positive de celui qui jouit de toutes ses facultés. En 1973, le mot *dépendance* apparaît, dans un contexte bio médical.

précaires, qui n'ont qu'une prise en charge partielle. Pour des raisons financières ou culturelles, ils restent à l'écart des aides et activités proposées. Demeure alors comme seul point d'ancrage le soutien de la famille, du cercle religieux ou de la communauté culturelle qui, parfois, crée sa propre structure d'entraide en faveur des personnes âgées. C'est notamment le cas des Arméniens d'Arnouville.



Réunion de la section gargeoise de l'Union Nationale des Retraités et des Personnes âgées, vers 1990.



Rencontre intergénérationnelle à la résidence MAPI de Sarcelles-village, 2009.

Quels rapports avec nos aînés ?

Lorsqu'on visite la MAPI à Sarcelles-Village, on mesure le chemin parcouru depuis le temps où on reléguait les vieillards nécessiteux dans des hospices. Les résidents, majoritairement issus de la commune ou des environs, sont très proches de leur ancien lieu de vie. Ils sont connus des commerçants du village et ont régulièrement la visite des enfants de l'école primaire voisine, pour des après-midi contes ou jeux de société. Des retraités bénévoles, comme Céline, viennent trois fois par semaines visiter les résidents : « Il suffit de pas grand chose : faire un sourire, s'asseoir, écouter, parler, consoler parfois, et accompagner lors des sorties ».

Si les nouveaux retraités constituent souvent le pivot des solidarités familiales, soignant les vieux parents et gardant les petits-enfants, la société demeure toutefois confrontée à la difficile prise en charge de ses aînés. Face à l'injonction sociale du « rester jeune » et à la vision stigmatisante de la vieillesse, la création d'instances comme le Conseil des Retraités Citoyens de Sarcelles ou le Conseil des Sages de Villiers-le-Bel, ainsi que la multiplication des actions intergénérationnelles, mettent en évidence le rôle positif que doivent jouer ces personnes âgées, dont l'apport s'avère essentiel pour l'équilibre social.

Béatrice Cabedoce

Atelier de Restitution du Patrimoine et de l'Ethnologie, Conseil général du Val-d'Oise

Prévention et autonomie, priorités d'aujourd'hui

En 2001, l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) remplace la Prestation Spécifique Dépendance (PSD) mais reste gérée par le département auquel la loi de décentralisation du 13 août 2004 a donné des compétences accrues en matière d'aide sociale et de coordination gériatrique. L'APA n'est pas récupérable sur succession. Elle s'exerce au domicile ou en établissement et s'adresse aux personnes de plus de 60 ans qui, au-delà des soins médicaux, ont besoin d'être aidées au quotidien. Son montant varie en fonction de la perte d'autonomie et des ressources du demandeur.

Pour gérer les dossiers APA, le Conseil général du Val-d'Oise, qui avait mis en place des points conseils en gériatrie à partir de 1991 (celui dont dépend Val de France est à Garges-lès-Gonesse) a renforcé les équipes et nommé des conseillères en gériatrie. En fonction des pathologies, du lieu de résidence, de l'entourage, la conseillère établit avec le bénéficiaire et ses proches un plan d'aide personnalisé : aide ménagère, auxiliaire de vie pour les soins à la personne, aide technique (déambulateur, lit médicalisé, fauteuil releveur ou même rampes, douche adaptée...), télé-assistance, prise en charge de frais d'hygiène... L'APA peut également prendre en charge dans la limite du montant attribuable un accueil de jour ou temporaire (de trois mois).

Le handicap entre dans la danse



L'approche du handicap a beaucoup changé ces dernières années. En témoigne l'expérience de la compagnie de danse Dk-bel, associant de jeunes danseurs au-delà de leurs différences. Une solidarité en actes, riche en émotions et en transformations.

Depuis une dizaine d'années, Corinne Faure-Grise et Sophie Bulbulyan, professeurs d'éducation physique et sportive, animent au collège Léon Blum de Villiers-le-Bel un atelier de danse. Les élèves voulant continuer à danser après leur entrée au lycée, elles créent en 2004 la compagnie de danse Dk-bel. C'est au hasard d'une rencontre qu'elles engagent un travail de création avec de jeunes handicapés moteurs cérébraux.

Tâtonnements

Antoine Guillon, éducateur à l'Institut d'Éducation Motrice de Gonesse, invite un jour Dk-bel pour leur présenter un groupe d'adolescents handicapés hip-hoppeurs, les Yamas. « Ils étaient en pleine rébellion », se souvient Sophie Bulbulyan. L'adolescence, période-charnière de construction identitaire pour tous, est en effet une étape particulièrement difficile à vivre pour les handicapés. La première rencontre a lieu à l'Institut : « Pour les Yamas, ça a été quelque chose de naturel, ils étaient très contents de rencontrer de jeunes valides. En revanche, pour les Dk-bel, ça a été assez difficile, ils ont été bouleversés par cette rencontre du handicap ». Sophie Bulbulyan avoue : « On est tous ressortis en larmes! ».

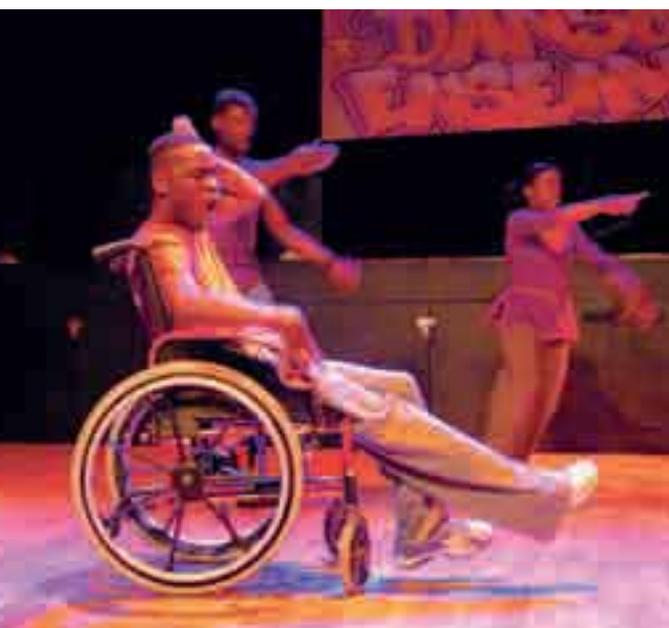
« Lorsque nous les avons rencontrés, nous étions loin de penser que nous pouvions faire

un travail avec le corps avec eux », précise la chorégraphe. Commence donc avec Dgiz, artiste rappeur-slameur, un atelier d'écriture, d'improvisation et de diction. Les jeunes handicapés déclament leurs textes de rap tandis que les jeunes de Dk-bel dansent leur création de l'époque, *Juste une Histoire*. Progressivement, les uns et les autres apprivoisent leurs différences.

L'idée de faire danser ensemble les Yamas et les Dk-Bel émerge, non sans tâtonnements. « On ne savait pas trop comment s'y prendre, on avait peur de leur faire mal », se souvient Laetitia. « Déjà il ne faut pas avoir peur, il faut surmonter sa peur, au début c'était très dur », ajoute Thierry. Du côté des Yamas, on a des doutes aussi : « A cause de nos difficultés, au début on pensait ne pas pouvoir suivre. Mais c'est bien, au final on a réussi à avoir une chorégraphie correcte. C'est grâce au travail. Il faut avoir de la patience, de l'écoute, travailler ensemble », explique Slim.

De spectacle en spectacle

Ce travail en commun aboutit à la création de *Comme Unique*, spectacle de danse et de slam présenté en public en 2006. Les cinq Yamas et sept Dk-bel, accompagnés d'un rappeur du groupe Apo-G, y racontent leur rencontre : « Quand je te demande si ça va/tu m'dis qu'ça



roule/mais pas parce que pour toi ça marche/t'as plein de raisons de te plaindre/mais toujours le sourire sous ta ganache/moi je boude ma chance/toi toute la science ne peut te satisfaire/sans aucun doute l'absence révèle l'importance des choses». Le public, conquis, hésite entre émotion et admiration. Le spectacle inspire d'autant plus le respect qu'il est né à Villiers-le-Bel, dans cette banlieue dont les médias montrent rarement des jeunes engagés dans une belle entreprise de solidarité...

Dk-bel en tire une belle notoriété. Les portes s'ouvrent, les soutiens affluent : Fondation de France, Réunica Prévoyance, politique de la Ville, Conseil général du Val-d'Oise, Sofinco... De grands danseurs et chorégraphes apportent leur concours. L'aventure se poursuit, avec *Passage*, en 2007. «La vie est une succession de passages qu'il convient de traverser pour grandir. Nous prenons le parti d'avancer ensemble avec nos différences», explique le synopsis du spectacle. Les représentations de *Passage* et de *Comme Unique* se multiplient, des Belhopsessions de Villiers-le-Bel aux Rencontres Urbaines de la Villette – en présence de la ministre de la Culture! –, en passant par le centre Beaubourg et le stade de France, dans le cadre de la manifestation Handi-friends.

Aujourd'hui l'expérience continue avec un nouveau spectacle en cours de création, *Roue Cool*.⁽¹⁾ Un travail autour de la photographie, associant danseurs en chaises roulantes et danseurs à rollers...

Changements de regards

La crainte, la pitié ou l'indifférence des jeunes valides ont laissé place à la joie de danser ensemble et à la fierté de faire reculer les clichés sur le handicap. «On s'est apporté mutuellement des choses : ils m'ont appris à ressentir et partager une émotion», raconte Alexandre, un des interprètes de *Roue Cool*, en ajoutant : «Avant, les handicapés me faisaient peur, plus maintenant!». Les spectateurs, mais aussi tous ceux qui côtoient la compagnie, bénéficient de ce changement de regards : «Ce qui est génial, c'est que tout le quartier déboule aux répétitions, à la maison de quartier, et ça crée du lien social sur la ville. Les Yamas sont venus deux jours au collège pour des ateliers photo. Les collégiens ont d'abord eu une réaction négative, mais ils se sont posé des questions et il n'y a plus eu de problème», rapporte Corine Faure-Grise.

(1) Spectacle le 8 décembre 2009, Espace Marcel Pagnol à Villiers-le-Bel.

Du côté des jeunes handicapés aussi, les transformations sont profondes. «Cela nous a appris à prendre conscience de notre corps, à sentir qu'on était capable de bouger», témoigne Yoni, «j'ai beaucoup pris confiance en moi depuis que je danse». Antoine Guillon souligne l'importance de telles initiatives : «Les handicapés vivent dans l'Institut comme dans une sorte de ghetto. L'art est un des rares médias qui leur ouvrent les portes de la société dite "normale". La représentation devant un public modifie profondément le regard qu'ils portent sur eux-mêmes. Grâce à ce projet artistique, ils sont devenus, en quelque sorte, des porte-parole de la cause du handicap».

Créer ensemble

Les choses ne sont pas toujours faciles. Chaque répétition exige toute une organisation : des accompagnateurs, des moyens de transport... Les Yamas ont aujourd'hui grandi et ont rejoint des foyers pour jeunes adultes. Deux

solidarité que par envie de danser ensemble que la compagnie mène cette expérience. Si elle est heureuse d'apporter sa pierre au changement de regard sur le handicap, elle revendique avant tout un travail artistique. Et c'est sur le mode de l'égalité que se déroule le travail : «Les créations intégrant les jeunes handicapés se passent dans la même joie et la même rigueur. Il n'y a aucune différence dans les consignes. On travaille ensemble, avec nos différences, chacun avec ses qualités faisant des propositions pour faire avancer le projet».

De l'infirmes au citoyen

Cette aventure artistique n'aurait pu toutefois naître sans l'évolution des politiques publiques, accordant des aides et des droits, développant un traitement plus juste du handicap. Ce n'est que très progressivement, au cours du xx^e siècle, que s'est construite cette approche plus solidaire. Autrefois traitées comme des infirmes à qui l'on faisait la charité, les



sont dans l'Eure, l'une à Chinon. Les autres créations de Dk-bel, *Dans ton ombre*, *Et si demain...*, *Vit fé*, *La famille Zappatamo*, ont été plus simples à monter. Mais pour la compagnie, il est impensable d'interrompre ce travail nourri par la mixité des danseurs.

Les expériences de ce type sont de plus en plus nombreuses en France. Les pratiques artistiques s'affirment en effet comme un formidable instrument de découverte de soi et de relation à l'autre. Peu à peu, les personnes en situation de handicap acquièrent le statut d'artiste à part entière. Ce droit à créer, Dk-bel l'a d'emblée accordé. C'est moins par esprit de

personnes en situation de handicap ont peu à peu conquis un statut assorti de droits spécifiques, notamment par la loi de 1975. Puis la mobilisation des familles et des associations pour une vie autonome a permis de faire évoluer les modalités et la philosophie des dispositifs. La reconnaissance de la pleine citoyenneté est enfin obtenue par la loi de 2005, fondée sur les principes d'égalité des chances et de non-discrimination. Les personnes en situation de handicap doivent désormais avoir accès à toutes les potentialités de la vie. Y compris celle de danser...

Sophie Jobez

Solidarités communautaires

Les communautés qui se sont implantées en Val de France tout au long du xx^e siècle sont unies par des rapports privilégiés. Panorama de ces relations d'entraide et de sociabilité, grâce auxquelles les migrants peuvent conserver des liens avec le Là-bas tout en s'intégrant mieux à l'ici.

La migration renforce souvent dans le pays d'installation les relations basées sur une même provenance ou une culture commune. Ces liens dits «communautaires» permettent de surmonter l'isolement, de s'adapter au nouveau pays et de mieux résoudre les difficultés du parcours migratoire, en matière de recherche d'emploi ou de logement, de

à plusieurs dizaines dans des maisons. Durant l'entre-deux-guerres, les Arméniens qui s'implantaient en nombre à Sarcelles ou Arnouville étaient aussi fortement soudés. Animés par une volonté d'installation durable, ils ont bâti des églises (en 1929 et 1932 à Arnouville), ouvert des «écoles» (à Arnouville et en 1936 à Sarcelles) et des commerces, créé des associa-



Ouvriers belges à la briqueterie Bastin de Sarcelles, années 1900.

démarche administrative, de repérage dans la ville... Ils entremêlent pratiques de solidarité, le soutien et l'entraide, et pratiques de sociabilité, les rencontres, les distractions communes...

D'une vague migratoire à l'autre

Pour faire face à de difficiles conditions de travail et de logement, s'unissaient déjà les ouvriers belges saisonniers qui à la fin du xix^e siècle venaient, souvent en famille, œuvrer dans les briqueteries de Villiers-le-Bel, de Sarcelles ou d'Arnouville, en s'entassant parfois

tions... Nombre d'entre eux, spécialisés dans le travail du cuir ou la confection, travaillaient par petits groupes à domicile pour des magasins de la capitale. Dans les années 1960, on retrouve des formes de solidarité parmi les habitants portugais et espagnols du bidonville des Doucettes à Garges : ils s'entraidaient pour construire des baraques, récupérer l'eau et installer l'électricité, et se déplaçaient les uns chez les autres lors de diverses distractions.

Les grands ensembles construits à partir de la fin des années 1950 à Sarcelles, Garges et



Grévistes du foyer Sonacotra de Garges et leurs soutiens, 1979.

Villiers-le-Bel n'ont pas fait disparaître ces pratiques communautaires. La sociabilité et la solidarité ont animé à des degrés divers toutes les vagues migratoires venues peupler ce nouvel habitat : exilés juifs d'Égypte, rapatriés d'Indochine et du Maghreb, Portugais, Italiens et Espagnols, Antillais, Bretons, Maghrébins, Turcs, Africains sub-sahariens et plus récemment Tamouls, Haïtiens... Les liens entre compatriotes originaires du même pays ou de la même région se manifestaient également dans les foyers de travailleurs, comme dans les années 1960 au sein des résidences Citroën de Sarcelles et Villiers-le-Bel, où vivaient des ouvriers majoritairement italiens et espagnols. Cette solidarité entre ouvriers des foyers s'est parfois élargie, notamment lors de la grève du foyer Sonacotra de Garges en 1979 qui reçut de nombreux soutiens.

Proximités géographiques

Les solidarités communautaires sont favorisées par l'implantation géographique. Si des migrants de même nationalité se sont disséminés sur une grande partie du territoire de Val de France, d'autres se sont concentrés sur des aires restreintes, tels les Assyro-chaldéens aux Chardonnerettes à Sarcelles ou les Tamouls à Garges-ouest... Déjà dans les années 1920, les Arméniens s'étaient surtout rassemblés dans le lotissement de la Fosse aux Poissons à Arnouville, et dans les rues Beauséjour et du Fer-à-Moulin à Sarcelles.

Ces regroupements facilitent les liens à l'intérieur de la commune, mais parfois aussi à une échelle plus vaste. Ainsi les Tamouls ont acheté des appartements à bas prix à Garges-ouest parce que ce quartier jouxte la gare RER de Garges-Sarcelles, laquelle permet de les relier facilement à la gare du Nord autour de laquelle se sont créés de nombreux commerces et associations tamouls, points de ralliements de toute la communauté de la région parisienne.

Autour des lieux de culte

L'installation sur le territoire de Val de France peut être mue par une volonté délibérée de rejoindre des compatriotes afin de pouvoir mieux s'entraider et partager des moments de rencontre dans divers lieux publics ou privés, avec la possibilité de communiquer dans la langue d'origine. Les lieux de culte, églises, synagogues, mosquées, temples... représentent souvent à cet égard un point d'ancrage fort, jouant pour certains groupes un rôle



Communauté arménienne d'Arnouville, lors de la visite du patriarche des Arméniens catholiques, 1937.



Devant l'entrée de la synagogue avenue Paul-Valéry à Sarcelles, 1992.



Marché de Sarcelles, 1992.

important dans le maintien de l'identité collective. Les témoignages d'habitants d'origine arménienne ou assyro-chaldéenne soulignent ainsi l'importance des églises bâties par leurs compatriotes dans leur choix d'installation à Arnouville ou Sarcelles. A Sarcelles, les migrants juifs issus d'Égypte et du Maghreb ont édifié dès 1965 la grande synagogue, avenue Paul-Valéry. Les musulmans se sont aussi organisés, quoique plus tardivement, pour disposer de lieux de cultes.

D'autres migrants n'ont pas érigé de tels lieux spécifiques mais se sont approprié en quelque sorte les églises catholiques déjà en place. Au début des années 1960, un prêtre vietnamien célébrait la messe dans sa propre langue à l'église Jean-XXIII de Sarcelles-Lochères, notamment lors de la fête du Têt. Quelques années plus tard, à l'église Saint-Martin à Garges, une messe en langues française et portugaise avait lieu le quatrième dimanche de chaque mois. On pourrait également citer les Antillais très présents dans les messes dominicales. Ce rôle structurant du lieu de culte dans la vie communautaire de nombre de migrants explique la dimension monumentale de certains bâtiments religieux, telle l'église chaldéenne (catholique de rite oriental) Saint-Thomas-Apôtre à Sarcelles, consacrée en 2004.

Commerces et fêtes

Autres lieux importants des sociabilités communautaires, les commerces. Ils renvoient à la culture culinaire du «là-bas» tout en favorisant une sorte d'entre-soi de «l'ici». A Villiers-le-Bel, les commerces turcs sont nombreux à

proximité de la gare et plusieurs cafés sont tenus et fréquentés par des Portugais. A Garges, les magasins tamouls occupent une partie du centre commercial des Portes de la Ville. Les marchés multiculturels, comme celui de Sarcelles, peuvent aussi être un lieu de ressourcement pour les migrants. Reste que ces commerces, qualifiés parfois d'«ethniques», ne sont pas strictement réservés à un seul groupe. Par exemple on trouve à Sarcelles des épicerie asiatiques dont les usagers sont antillais et près de la gare de Villiers-le-Bel-Arnouville, les restaurants turcs s'ouvrent à divers consommateurs. D'autres magasins à en croire leurs enseignes ne visent pas non plus une clientèle restreinte : «boucherie franco-musulmane», «produits exotiques Afrique, Antilles et Amérique latine»...

Les fêtes sont un autre espace où se déploient des relations communautaires. Elles se déroulent dans des endroits fort différents : maisons, appartements, écoles privées, salles publiques, parcs... On y partage entre autre l'écoute de la musique «du pays» et les saveurs des plats de «là-bas». Dès l'entre-deux-guerres, les Arméniens d'Arnouville ou de Sarcelles aimaient se retrouver ensemble le dimanche dans leurs jardins. Plusieurs décennies plus tard, d'anciens habitants du bidonville de Garges relogés dans le grand ensemble des Doucettes ont pris l'habitude de se réunir le dimanche matin pour se distraire et déjeuner dans une ambiance musicale. On pourrait encore citer les fêtes antillaises ou portugaises, très nombreuses sur le territoire de Val de France. Certaines de ces manifestations ont une

forte dimension religieuse, comme le «pèlerinage» de Sarcelles organisé à partir des années 1980 par les juifs originaires de Tunisie en l'honneur du saint Yossef el Maarabi. D'autres se tournent vers les enfants, comme la grande fête du nouvel an organisée depuis 1996 à Garges par l'association Garges Tamoul Welfare.

De nombreuses associations

Pour satisfaire les besoins de rencontres, de loisirs ou d'entraide, les migrants ont créé des associations à caractère culturel, social, sportif ou politique. La plus ancienne structure communautaire est, semble-t-il, l'Union Armé-



Fête organisée par l'Association des Travailleurs Portugais de Villiers-le-Bel, 2004.

nienne Ararat d'Arnouville, existant au début des années 1930. Le phénomène associatif communautaire se poursuit au début des années 1960 dans les nouveaux grands ensembles, touchant d'abord les provinciaux, les rapatriés et les Antillais. Sarcelles compte ainsi dès 1962 une Association de Rapatriés ainsi qu'une Union des Bretons; viennent s'ajouter une Association de Corses en 1965 puis une Association Antillaise du Val-d'Oise en 1970...

Les associations d'étrangers se mettent en place surtout à partir des années 1980, lorsque



Soutien scolaire organisé par l'Association de Femmes Africaines de Sarcelles et Environs, 1994.

l'obligation pour les étrangers de demander une autorisation préalable est abrogée. Garges par exemple voit se créer une trentaine d'associations ouest-africaines, une vingtaine d'associations tamoules, pakistanaïses, indiennes, indo-pakistanaïses, bangladaïses, une dizaine d'associations algériennes, marocaines et tunisiennes, quelques associations turques... Beaucoup développent des activités sociales (soutien scolaire...) et culturelles (musique, danse folklorique...).

Certaines d'entre elles soutiennent des projets sociaux dans le pays d'origine : Garges Tamoul Welfare a aidé matériellement plusieurs



Dons de l'association Garges Tamoul Welfare en faveur des victimes du tsunami, Sri Lanka, 2005.

orphelinats au Sri-Lanka et développé un parrainage d'enfants orphelins, Bana Ban Jo a financé des fournitures scolaires ainsi que des bancs pour une école primaire d'un quartier de Douala au Cameroun et les Ressortissants de Dioungouante en France se sont cotisés pour installer des équipements sanitaires, éducatifs et religieux dans leur village au Mali.

Un levier pour l'intégration

On associe parfois les liens communautaires au repli, sans considérer qu'ils apportent une sécurité matérielle ou psychologique aux migrants et qu'ils ne sont pas exclusifs d'autres relations. Loin de séparer les populations, les initiatives communautaires peuvent les rapprocher en permettant de faire l'expérience des cultures de l'Autre : la fête, la musique, la danse, la gastronomie, la foi... Ces solidarités peuvent aussi, à travers la vie associative et politique, participer à l'inscription des migrants dans le territoire qui les accueille.

Pierre-Jacques Derainne
Université de Bourgogne

L'aventure des Castors

Se grouper pour bâtir sa maison pendant ses moments de loisirs, voilà l'aventure peu commune dans laquelle se sont engagées des familles après la Seconde Guerre mondiale. Sept petites cités sont ainsi nées sur le territoire de Val de France.



La situation du logement est catastrophique en France après la guerre de 1939-1945. De nombreuses familles doivent s'entasser dans des minuscules logements, vivre à l'hôtel ou s'accommoder de taudis. Naît alors l'idée de créer des coopératives d'auto-construction : les coûts seraient moins élevés grâce au travail fourni pendant les week-ends et les congés payés, la construction collective pallierait au manque d'expérience des «constructeurs du dimanche», les commandes groupées de matériaux permettraient d'obtenir de meilleurs prix. Et, ajoutent certains, une vie plus solidaire pourrait naître dans ces cités construites ensemble. Déjà dans les années 1920, une expérience de ce type avait été menée en France, sous le nom de «cottages sociaux».

Ces groupes de Castors, comme on les appelle après-guerre, sont créés à l'initiative d'anciens résistants ou de militants de la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC), ou bien de personnes refusant de baisser les bras devant la crise du logement. Malgré le scepti-

cisme ou les oppositions, les maisons sortent de terre et le système fait des émules dans tout le pays. Le Ministère du Logement accepte de le soutenir, des entreprises et des administrations en font la promotion auprès de leur personnel, les groupements se fédèrent (Association des Castors de Seine-et-Oise créée en 1950, Union Nationale des Castors fondée en 1951, etc.).

De bouche à oreille

C'est entre 1953 et 1955 que démarrent plusieurs projets en Val de France. Les Castors du bois de Lochères, associant des policiers, des fonctionnaires et des ouvriers, se lancent dans la construction de 36 pavillons dans un champ de Sarcelles, non loin de Pierrefitte. Près de la gare, un autre chantier de 71 maisons s'ouvre, à l'initiative de l'Union des Castors des Professions des Transports de la Région Parisienne (UCPTRP), un organisme créé par une assistante sociale de la RATP. Outre une vingtaine d'agents de la RATP, ce groupe compte



Castors Ferodo de Villiers-le-Bel, vers 1956.

des hommes travaillant à la SNCF, à EDF, à l'Assistance Publique, etc. C'est aussi l'UCPTRP, très active, qui est à l'origine du projet de 10 pavillons à Garges, près du village.

Un terrain de Villiers-le-Bel, près des lotissements de la gare, est acheté par des membres du personnel de l'entreprise Ferodo de Saint-Ouen, pour bâtir 12 maisons. L'Association des Amis des Castors de Villiers-le-Bel a, elle, décidé de construire 28 pavillons en bordure du village. Créée à l'initiative du secrétaire de mairie, elle associe des employés communaux, des ouvriers et des petits commerçants habitant déjà pour la plupart Villiers-le-Bel. Un an plus tard, un second groupe est formé pour bâtir dans les champs voisins 22 maisons supplémentaires, comptant cette fois dans ses rangs une douzaine de policiers extérieurs à la commune. Des membres de la JOC d'Arnouville fondent aussi un groupe, auquel s'agrègent d'autres ménages de la ville ou des alentours, afin d'édifier 38 pavillons dans un ancien verger près de la gare.

Qu'ils émanent de particuliers ou d'organismes, ces projets ont beaucoup fait appel au



Castors d'Arnouville, vers 1957.

bouche-à-oreille, auprès de collègues, parents, voisins, amis... La motivation des participants semble plus pragmatique qu'idéologique : « On était tous tellement mal logés ! Et la guerre n'était pas loin, il n'y avait pas un sou. Alors c'était intéressant ! ». Les moyens modestes de la plupart de ces Castors, ouvriers ou petits fonctionnaires, conforte ce point de vue. La dimension collective paraît secondaire. Pour autant, elle n'étonne guère, tant elle semble aller de soi dans la France de cette époque.

Des années de labeur

Avant de pouvoir donner le premier coup de pioche, une à deux années sont nécessaires pour régler les questions administratives : donner une forme juridique au groupe (en général en créant une société coopérative d'auto-construction), faire établir des plans, acheter le terrain, obtenir un permis de construire, demander des prêts, commander les matériaux, trouver des entreprises pour les travaux trop spécialisés...

Le système Castor étant déjà bien rôdé à cette époque, les groupes s'en sortent sans trop de difficultés. On mobilise ses relations : le copain de l'un connaît un entrepreneur, la belle-sœur de l'autre obtient l'appui d'une personnalité pour le permis de construire... Les employeurs (Ferodo, RATP, Préfecture de la Seine) offrent leur soutien : crédits à faible taux d'intérêt, matériaux à bas prix, prêts de camion, heures de détachement... Les groupes de Villiers-le-Bel bénéficient de l'aide de l'Association des Castors de Seine-et-Oise à laquelle ils sont affiliés. Pour les Castors de l'UCPTRP, c'est encore plus simple : l'organisme central s'occupe de toutes les formalités. Ils n'ont qu'à tirer au sort les emplacements des pavillons, selon un système égalitaire partout pratiqué.

Vient le moment d'attaquer les travaux, plus ou moins importants selon les groupes. Les Castors de l'UCPTRP se chargent de tout ou presque, ne faisant appel à une entreprise que pour monter les murs. « J'y ai passé 4000 heures, parfois on faisait 13 heures par jour ! », se souvient Jacques. En revanche, à Arnouville, on a délégué le gros œuvre et le second œuvre : « On n'était que des demi-castors. D'ailleurs, on avait fondé une société civile immobilière, pas une société coopérative d'auto-construction », explique Louis. Les hommes ont tout de même réalisé le terrassement, creusé les sous-sols, tracé les deux rues, posé les réseaux d'eau et d'électricité, y consacrant un jour de week-end sur deux, les jours



Castors de l'UCPTRP, groupe de Sarcelles, vers 1955.

fériés et les congés payés. Les chantiers durent de trois à cinq années, s'achevant entre 1958 et 1960.

Front uni

Certains se connaissent déjà avant le démarrage du projet, d'autres se découvrent outils à la main. Les plus à l'aise sont ceux qui ont déjà de l'expérience. «J'avais déjà travaillé dans le bâtiment, d'autres aussi. Alors nous qui étions à la coule, on a mis les autres dans le bain», rapporte Lucien. L'un apprend l'électricité, l'autre découvre la plomberie, la plupart s'initie avec plaisir. «J'ai trouvé ça enrichissant, j'ai appris à faire plein de choses!», raconte Robert. Néanmoins le travail est dur, surtout en hiver. Tout est fait à la main. La fatigue du

rait écrire un livre!», résume Claude. Un des participants est nommé «chef» de chantier pour coordonner les efforts, d'autant plus que tous ne viennent pas en même temps, leurs horaires professionnels étant différents.

La pause casse-croûte est un moment privilégié. Les épouses et les enfants y participent parfois le dimanche. «On allait voir comment la maison avait avancé, et ça nous faisait une promenade!», se souviennent Martine et Nicole, filles de Castor. C'est aussi le moyen de passer un peu de temps avec un père ou un mari toujours occupé. Les mères de famille doivent porter le foyer à bout de bras, renoncer aux vacances, rogner sur les dépenses du ménage... Si elles ne participent pas aux travaux, elles sont parties prenantes de l'aventure. D'ailleurs elles se définissent aussi comme des Castors, ou des Castorettes.

Voisins solidaires

Quelques pavillons sont enfin habitables, même s'ils sont loin d'être finis. Par esprit de solidarité, on laisse les plus mal logés s'y installer en priorité. Ici on fait une petite fête



Castors du bois de Lochères, pendant le creusement des fondations, en 1955.

chantier s'additionne à celle du travail. Des Castors démissionnent ou tombent malades, les plus solides mettent bouchée double.

Si on vient en aide à ceux qui sont moins habiles ou moins costauds, on est moins indulgent envers les tire-au-flanc et les absenteïstes... Ici ou là, des disputes éclatent, des mesures sont même parfois prises, comme des amendes, voire des exclusions. Mais en général, une bonne ambiance règne et les Castors font front uni devant les obstacles, tels les camions de livraison qui s'embourbent ou les prix des matériaux qui flambent. «On pour-



Fête de Pâques, avec distribution d'œufs aux enfants, sur le chantier des Castors d'Arnouville, vers 1958.

ou une inauguration officielle lorsque toutes les familles ont emménagé, ailleurs on est trop occupé à finir les maisons. De nombreux coups de main s'échangent pour les travaux encore à réaliser, garages, clôtures, travaux d'intérieur, etc. Jusqu'à ce que les routes soient reprises par les municipalités, un syndic ou une association se réunit pour leur gestion.

Ces milliers d'heures passées ensemble ont créé des liens particuliers. «On avait beaucoup d'estime l'un pour l'autre. Naturellement, il y en a qui étaient plus proches l'un de l'autre, selon les caractères», déclare Léon.



Inauguration de la cité des Castors Ferodo à Villiers-le-Bel, 1959.

La solidarité est plus ou moins intense, selon les cités. « Après, chacun est resté un peu chez soi, ce que j'ai regretté. On discutait, on se prêtait des outils, mais petit à petit ça s'est effiloché », constate Jacques. Denise et Odylle décrivent au contraire une cité très soudée : « On était toujours là quand quelqu'un était dans le besoin. Et on s'entraide toujours. Il ne reste plus beaucoup de Castors aujourd'hui, entre ceux qui sont partis après la retraite et ceux qui sont morts. Mais quand des nouveaux s'installent dans la cité, on va se présenter, pour entretenir cet esprit d'unité ».

Transformation des Castors

Tout près de ces 217 logements de Castors sortis lentement de terre en Val de France, d'autres bâtiments se sont élevés bien plus vite : les grands ensembles, dont la construction a commencé en même temps. En 1960, plus de 5 000 appartements y sont déjà habités ! L'auto-construction collective perd de

son attrait lorsqu'elle est comparée à ces immenses chantiers des grands ensembles, dotés de puissants engins et de centaines d'ouvriers, pilotés par de grandes sociétés immobilières. Peu à peu elle décline.

Des militants du mouvement Castor ont pourtant tenté de l'adapter, en remplaçant les heures de travail par un apport financier, tout en maintenant la dimension collective. Les promoteurs de cette solution créent en 1952 l'association Baticoop, essaimant de nombreuses sociétés coopératives de construction en France. En 1954, Baticoop achète un terrain à Garges pour un ambitieux projet : celui d'une nouvelle ville coopérative et ultramoderne de 8 000 logements. Les difficultés administratives et financières ont raison de l'utopie, et en quelques années le projet se transforme en un grand ensemble classique.

C'est finalement une autre voie que prend le mouvement Castor à la fin des années 1960. Alors que les derniers chantiers collectifs s'achèvent en France, naissent des associations vouées à aider les auto-constructeurs individuels, par des conseils techniques et administratifs. Les Castors d'aujourd'hui construisent seuls leur maison. S'ils échangent par des blogs ou des forums sur Internet, ils ne font pas l'expérience de ces années passées à construire, puis habiter ensemble une cité. A l'image de notre société, le modèle Castor s'est individualisé.

Catherine Roth

Mission Mémoires et Identités en Val de France



Construction d'un pavillon des Castors du bois de Lochères, devant un immeuble du grand ensemble de Sarcelles déjà habité, vers 1956.



Entraides au coin de l'immeuble

Les solidarités entre voisins jouent un rôle important dans les situations de détresse. Elles sont le terreau de bien des engagements associatifs et font l'âme d'un quartier. Décryptage de ces réseaux d'entraide dans les grands ensembles de Villiers-le-Bel.

En lisant les articles de presse ou en regardant les images des médias, il pourrait se dégager au sujet de la banlieue, et plus particulièrement des grands ensembles, une idée peu réaliste et convaincante des solidarités qui s'exercent au quotidien. Le thème de l'isolement et de la perte des relations sociales y est récurrent et souvent traité de manière exacerbée. La diversité culturelle, culturelle et sociale est rarement considérée comme une richesse. La vie collective serait atteinte d'une grave pathologie et ces quartiers ne seraient que des zones de conflits et de difficultés. Cette pensée généralisatrice et restrictive émane des regards extérieurs, mais en s'imposant brutalement aux habitants, elle est aussi présente dans leurs discours.

Cette prétendue absence de relations sociales est à nuancer. La considérer comme un postulat de départ rend impossible l'observation de toutes ces initiatives de solidarité non institutionnelles, se tissant au quotidien dans une dimension intergénérationnelle. Cependant, si nous nous arrêtons quelque peu sur ces lieux de vie, la perception en est tout autre. A travers mon expérience profes-

sionnelle à Villiers-le-Bel, depuis près de vingt ans, j'ai pris conscience de cette multitude d'initiatives créatrices de lien social, véritable âme des quartiers.

Dans la banalité du quotidien

Les solidarités de voisinage sont peu visibles, elles peuvent même passer inaperçues parce qu'elles nécessitent peu de moyens. Elles s'exercent au quotidien à l'échelle d'un quartier, d'une rue, d'un immeuble ou d'une cage d'escalier, et se construisent dans la banalité de la vie de tous les jours. Leur rôle est essentiel, véritable oxygène permettant aux quartiers de vivre, de lutter parfois contre les difficultés, de leur donner une dimension humaine en plaçant l'habitant au centre de la vie du quartier et en en faisant un acteur à part entière.

Ces solidarités œuvrent dans la proximité. Ce sont des attentions particulières, comme de guetter l'ouverture des volets de la voisine qui, particulièrement ce jour là, tardent à s'ouvrir alors qu'on la sait affaiblie. D'aller promener le chien parce que son maître ne peut plus le faire plusieurs fois par jour. De

porter les courses de la petite grand-mère qui peine sous ses cabas un jour sans ascenseur. D'entretenir provisoirement dans les jardins familiaux la parcelle d'une locataire malade.

Relais de solidarité

D'autres exemples peuvent être mentionnés, comme lors de la mise en place du plan canicule durant la période estivale, autour duquel un véritable réseau de solidarité se constitue. Des personnes volontaires s'organisent et répertorient les personnes vulnérables afin d'établir des liens réguliers qui se concrétisent par des appels téléphoniques journaliers ou hebdomadaires, des visites et le portage de packs d'eau.

Il n'est pas rare de constater aussi, au cours de discussions dans le cadre de groupes plus organisés, comme le Conseil des Sages, avec les bénévoles de l'épicerie sociale «le Bel Epi» ou avec les usagers du Centre Communal



Fête des voisins à Derrière-les-Murs-de-Monseigneur et au Puits-la-Marlière, Villiers-le-Bel, 2009.



d'Action Sociale, les relais mis en place par les habitants entre eux, afin d'atténuer ou de pallier les difficultés rencontrées par certains lors de démarches administratives. C'est l'accueil des enfants pour se rendre à un rendez-vous, la traduction lorsqu'on craint ne pas bien comprendre ce qui est proposé, le co-voiturage afin d'aller à la convocation à la préfecture ou autres lieux institutionnels hors la ville. Tout un maillage de solidarités apporte à des situations difficiles une réponse temporaire, une pause afin d'effectuer des démarches. Que ce soit pour héberger un jeune en rupture familiale ou aider une personne en détresse, les portes amicales s'ouvrent.

Des petits gestes à la vie associative

On peut également repérer ces pratiques dans les coups de main offerts aux personnes âgées isolées. Il n'est pas exceptionnel que la personne qui intervient dans le cadre d'une prestation municipale ou associative aille au-delà de son temps horaire pour apporter le pain le dimanche, l'inviter lors des fêtes de fin d'année, la solliciter pour une promenade le week-end.

Ces petits gestes sont fréquents. Ils s'instaurent dans la simplicité d'une rencontre, d'une discussion en parfaite harmonie intergénérationnelle. Ce sont d'eux qu'émergent le plus souvent des liens de convivialité. Et c'est à partir d'eux que s'amorcent les initiatives asso-





Fête des voisins au Puits-la-Marlière, Villiers-le-Bel, 2009.

ciatives d'aide aux personnes en difficulté : Petits Frères des Pauvres (visites à l'hôpital, accompagnement des familles, sorties des personnes âgées...), associations apportant leur soutien aux personnes victimes de pathologies spécifiques (maladie d'Alzheimer, HIV...), etc. Les repas de quartier sont un autre exemple de cette structuration progressive. Initiatives d'habitants il y a quelques années, relayées par les professionnels des quartiers, puis instituées par la Ville, elles s'intègrent aujourd'hui dans la journée nationale de la Fête des Voisins.

Cependant, lorsque l'on discute avec les habitants agissant au quotidien de manière informelle, la plupart d'entre eux ne souhaitent pas être institutionnalisés ou associés à d'autres. Ce qu'ils recherchent, c'est la reconnaissance de leur utilité et de leur aptitude à agir en dehors des champs structurés, en tant que Sujet, dans la proximité immédiate. Cette implication généreuse et ce regard attentif sont malheureusement trop souvent ignorés par les professionnels.

Respect de soi-même et d'autrui

Ces manières d'être ne sont pas spécifiques aux quartiers des grands ensembles, ce sont des pratiques que les habitants ont amenées avec eux, parce que vécues dans leur ancien lieu de résidence ou héritées d'un passé rural. Simplement, ce que l'on oublie parfois, c'est

qu'elles existent aussi dans ces lieux de vie, et même qu'elles y sont plus présentes que dans d'autres quartiers, comme les centres des grandes villes. Elles sont rarement mentionnées dans les outils de communication, souvent négligées par les institutions qui, à travers leurs plans urbains et leur volonté de transformations, balayent ces liens sociaux indispensables.

Ces actes de la vie quotidienne se différencient de la participation, comme on nomme les pratiques visant à associer les habitants aux décisions, notamment lors des projets de rénovation urbaine. Mais ils favorisent pleinement le « bien vivre ensemble ». Ils sont identifiables, si l'on prend le temps de les observer, de rencontrer les habitants et de leur parler.

La présence de ces solidarités à l'échelle du quartier, de la rue, de l'immeuble, de la cage d'escalier interroge sur l'idée fortement véhiculée d'un individualisme de plus en plus marqué dans une société dépendante des techniques de production mais aussi de consommation et de communication. Ces initiatives laissent place à l'individu agissant comme un être de droits et cherchant à travers elles à être reconnu comme un acteur libre, respectueux de lui-même et d'autrui.

Pierre Oberto

Centre Communal d'Action Sociale
de Villiers-le-Bel

Chantiers solidaires

Chaque année, de jeunes habitants de Val de France s'engagent dans des chantiers de solidarité internationale, grâce auxquels ils participent à une action de développement et à des échanges culturels. Une expérience qui les amène souvent, au retour, à agir ici pour un monde plus solidaire.

La solidarité internationale a longtemps été fondée sur une logique de charité, opérant par des dons de matériel, de nourriture, de médicaments ou d'argent. Cette approche a eu des conséquences néfastes sur les populations bénéficiaires, en leur conférant une position d'assisté et en désorganisant les structures locales. Elle a aussi entretenu auprès des initiateurs de projets des visions stéréotypées et simplistes des réalités des pays du Sud, voire un comportement néo-colonialiste. Les relations entre les deux parties étaient faussées et profondément inégalitaires.

Depuis une vingtaine d'années, cette conception des rapports entre le Nord et le Sud est remise en question, sous la pression de certaines ONG (Organisations Non Gouvernementales) du Nord, et surtout des ONG du Sud, qui deviennent de plus en plus nombreuses. C'est un partenariat d'égal à égal qui régit de plus en plus les actions. La participation des bénéficiaires tout au long des projets est considérée comme une garantie de la pérennité des initiatives. L'intervention des ONG du Nord consiste donc de plus en plus à financer des projets initiés et mis en œuvre par les ONG du Sud.

Prise de conscience

Les chantiers de jeunes s'inscrivent dans cette nouvelle conception de la solidarité internationale. Ils permettent à des jeunes de différents pays et continents de vivre ensemble une expérience de développement local (construction, cours d'alphabétisation...), tout en découvrant d'autres cultures. Conçus sur le mode de l'échange et du partage, ils offrent aux jeunes citoyens du Nord un premier aperçu des réalités vécues par les populations du Sud.

La plupart des participants ont le sentiment que ces chantiers leur apportent bien plus que ce qu'ils ont pu eux-mêmes développer sur place. Ils découvrent que les jeunes habitants des pays du Sud ont parfois les mêmes préoccupations et les mêmes rêves qu'eux, malgré

des conditions d'existence différentes. Ils prennent conscience des inégalités mondiales et de l'interdépendance des politiques menées au Nord et au Sud. Au retour, nombre d'entre eux soutiennent ou intègrent des ONG pour agir dans un des multiples champs de la solidarité internationale : commerce équitable, épargne solidaire, éducation à la solidarité internationale, plaidoyer et lobbying...



Chantier de rénovation d'un dispensaire en Côte d'Ivoire, organisé par l'association Kwaba de Villiers-le-Bel, 2002.



Rencontre avec le médecin et les infirmiers du dispensaire.

De Villiers-le-Bel à Meknès

L'exemple du chantier auquel ont participé de jeunes Beauvillésois en juillet 2008 en témoigne. Neuf jeunes filles et garçons de 17 à 21 ans, tous habitant le quartier du Puits-la-Marlière, sont partis au Maroc pendant une dizaine de jours, encadrés par la responsable jeunesse de la maison de quartier Camille Claudel et par deux éducateurs de l'association de prévention spécialisée IMAJ. Ce chantier a été l'une des étapes d'une action plus large sur la citoyenneté et l'engagement.

Tout a commencé par la construction d'un mur artistique sur le thème de la solidarité, dans le cadre de la réhabilitation de la maison de quartier. Une partie de l'argent récolté grâce à ce travail a permis de contribuer au financement du voyage au Maroc. Une fois sur place, les jeunes Beauvillésois ont rénové la cour du lycée Lalla Amina de la ville de Meknès, en partenariat avec une association locale, l'ACIM. Ils ont également pu rencontrer de jeunes Marocains et échanger avec eux.



Mur de la solidarité réalisé à la maison de quartier Camille Claudel de Villiers-le-Bel, pour financer un chantier au Maroc.

Au retour, conscients qu'ils pouvaient aussi agir ici, ils ont travaillé à la mise en place d'un espace citoyen au sein de la maison de quartier Camille Claudel. Il s'agit d'un lieu d'information sur les questions de solidarité internationale et de développement durable, accompagné de la vente de boissons issues du commerce équitable et de l'agriculture biologique au bar, deux fois par semaine. L'ouverture de cet espace citoyen est prévue pour octobre 2009.

De Sarcelles à Yaoundé

A Sarcelles, ce sont douze filles et quatre garçons de la section de volley-ball de l'Association Amicale et Sportive de Sarcelles qui ont élaboré un projet de solidarité internationale avec le Cameroun. Pendant plus d'un an, ils ont eu de nombreux contacts avec le Centre de Formation de Volley-ball de la Cité Universitaire, une association implantée dans le quartier de Ngoa-Ekele à Yaoundé. Ils ont ainsi pu construire un projet d'action adapté aux besoins de l'association camerounaise.

Ils sont partis pendant trois semaines en juillet 2009 et ont construit un terrain de volley-ball avec les jeunes Camerounais. Ils ont aussi apporté des équipements (ballons, filets...), ainsi qu'une aide méthodologique pour la gestion du club, afin que ce dernier puisse évoluer et peut être un jour arriver au niveau national. Plusieurs tournois de volley ont eu lieu pendant le chantier, facilitant les échanges interculturels. Dans une logique de réciprocité et d'échange, les jeunes Sarcellois espèrent pouvoir accueillir un groupe de jeunes Camerounais à Sarcelles en 2010.



Visite culturelle des ruines Volubilis des participants du chantier au Maroc, 2008.



Travaux au dispensaire d'Assikoï dans le cadre du chantier organisé par l'Association Kwaba de Villiers-le-Bel, 2002.



Travaux de mise en place d'une clôture au dispensaire d'Assikoï, 2002.



Réunion journalière des jeunes Beauvillésois à Assikoï, 2002.

Pour son pays d'origine

Nombre d'associations du territoire de Val de France regroupent des personnes issues de l'immigration qui ont envie d'agir pour leur pays ou leur village d'origine, dans le domaine de la santé, l'éducation, l'économie..., parallèlement aux formes de soutien plus privées, telles que l'envoi d'argent aux membres de leur famille. Il s'agit de structures créées pour mettre en œuvre ces actions de solidarité internationale ou bien de groupements qui ont ajouté cette dimension à d'autres domaines d'activité.

C'est alors souvent l'occasion d'organiser des chantiers solidaires auxquels participent de jeunes habitants dont la famille est originaire du pays de séjour. Par exemple l'association Kwaba de Villiers-le-Bel a organisé en 2002 un chantier de rénovation d'un dispensaire en Côte d'Ivoire, à Assikoï, le village dont la présidente de l'association et certains jeunes participants sont originaires. Même si la recherche identitaire n'est pas forcément le moteur premier de ces engagements, les jeunes peuvent découvrir par eux-mêmes des aspects de leur culture d'origine ou de celle de leurs parents. Ils peuvent aussi mieux comprendre les réalités des parcours migratoires.

Agir ici ou là-bas

La solidarité internationale intéresse les jeunes générations, de plus en plus tournées vers le monde et conscientes de la dynamique globale qui régit la planète. Les chantiers offrent une première approche des réalités des pays du Sud et constituent un levier pour d'autres formes d'engagement, ici ou là-bas. Ils permettent aussi de développer un certain nombre de valeurs, responsabilité, solidarité, autonomie, etc., grâce auxquelles les jeunes citoyens peuvent mieux s'épanouir dans leur environnement quotidien.

Samuel Turakiewicz
Association La Case

La Case est un centre de documentation, d'animation et de formation sur la solidarité internationale et le développement durable basé à Villiers-le-Bel. Elle accompagne notamment les groupes de jeunes dans leurs projets de solidarité internationale en organisant des formations avant le départ, essentielles pour préparer les participants aux réalités et aux enjeux des chantiers.

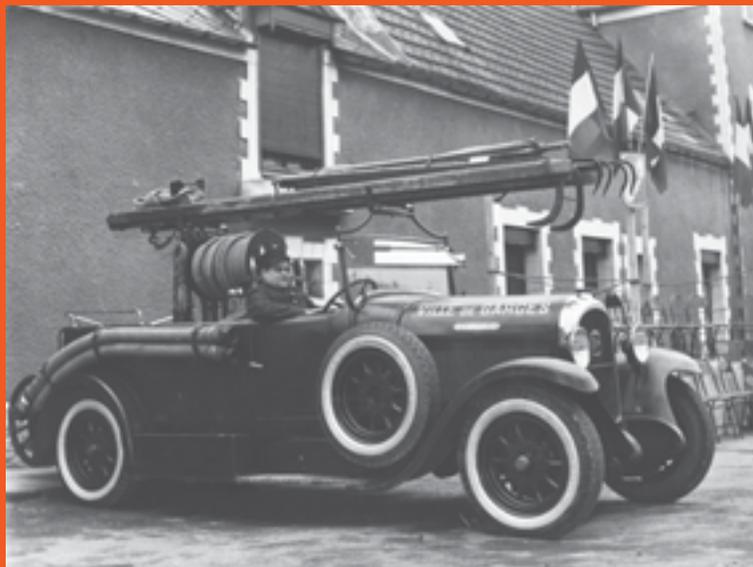
Contact : 01 39 92 57 32

lacase@ritimo.org www.lacase.org

Pompiers volontaires

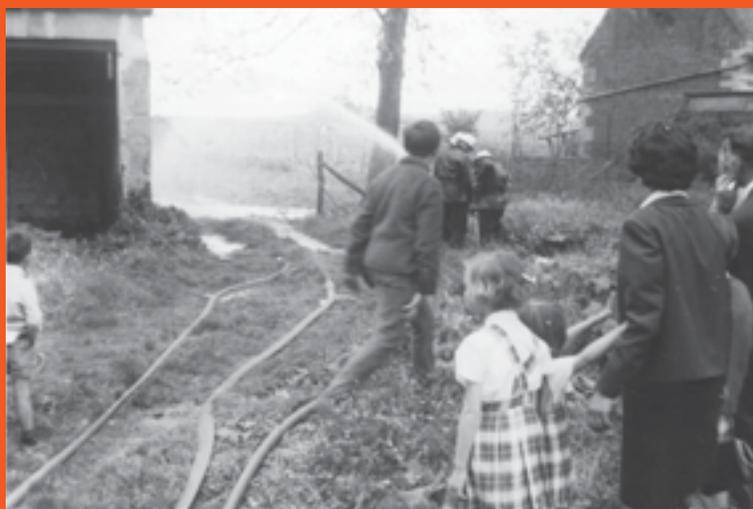
FICHE PEDAGOGIQUE PRIMAIRE

Dans les années 1950, tous les pompiers de Garges étaient des volontaires. Découverte de ces hommes au service de leurs concitoyens, à l'heure où Garges est encore une petite commune rurale.



Le corps des pompiers de Garges était composé de douze hommes, dont huit travaillaient à la mairie : c'était pratique pour intervenir à toute heure. La sirène résonnait à chaque fois qu'on avait besoin d'eux. Quoiqu'ils fussent en train de faire, travailler, dormir, faire la fête..., ils accouraient au poste de secours, près de la mairie, où étaient entreposés leur auto-pompe et leur matériel.

Tous les mois, ils faisaient des manœuvres, pour entretenir leur forme physique et répéter les gestes techniques. Ils prenaient soin de s'entraîner dans différents points de la commune, afin que la population puisse aussi se préparer à une intervention. Ils passaient aussi des examens afin de vérifier leur aptitude à être pompier.



Ils étaient souvent appelés à cause de feux de cheminée. Mais ils intervenaient dans toutes les situations de détresse : crimes, incendies, noyades, intoxications, accidents de voiture, accouchements d'urgence, nids de guêpes ... Venir en aide, sauver des vies, protéger les biens, reconforter en cas de coup dur, telle était leur mission.

- Ecrire le discours du maire
- lors d'une remise de médailles ■ Etudier la vie à Garges dans les années 1950
- Enquêter sur les pompiers d'aujourd'hui
- Imaginer l'uniforme des pompiers de demain

Chaque mois, ils venaient dans les écoles, afin d'apprendre aux enfants à donner les premiers secours, éteindre une bouteille de gaz, etc. Ils participaient aussi aux fêtes de fin d'année des écoles, les animant par des jeux tels que les courses à sac ou les tartines de confiture.



Lors des fêtes de la commune, 14 juillet, 11 novembre, etc., ils défilaient dans les rues, accompagnés de la fanfare de Pierrefitte, portant fièrement le drapeau de leur compagnie de pompiers. Le jour de la Sainte-Barbe, patronne des pompiers, ils se réunissaient pour un grand banquet.



Pour leur dévouement, ils ne percevaient pas de salaire. Mais ils étaient honorés par la ville. Leur uniforme était un signe de prestige. Des médailles leur étaient décernées par la maire, Jeanne Carnajac. Les habitants montraient aussi leur reconnaissance, en leur achetant le calendrier qu'ils vendaient tous les ans.

L'arc-en-ciel associatif

FICHE PÉDAGOGIQUE COLLEGE

Près de 500 associations sont actives à Sarcelles, dans des domaines très divers. Au moment de leur création, elles ont fixé le but de leur regroupement et l'ont inscrit dans leurs statuts. Voici comment quelques-unes d'entre elles ont rédigé leurs objectifs.

Expressions d'Enfants

Aider, favoriser et développer la créativité et l'expression des talents des enfants à travers diverses activités artistiques (théâtre, dessin, arts plastiques), sportives, mais aussi éducatives (soutien scolaire, aide aux devoirs).

Assistance aux Grands-parents et Handicapés

Assister les personnes âgées et à mobilité réduite ; aide à la vie quotidienne, courses, ménages, préparation des repas ; soins à domicile sur prescription de votre médecin traitant ; garde à domicile de jour, de nuit, 7 jours sur 7 ; garde d'enfants ; aide à la gestion des budgets personnels.

Association des Résidents des Immeubles de l'Entrée-ville de Sarcelles.

Grouper l'ensemble des copropriétaires et occupants des immeubles de l'entrée-ville de Sarcelles afin de défendre leurs intérêts en terme d'environnement, de sécurité, de maîtrise des charges et plus généralement dans tous les domaines qui contribuent à l'amélioration de leur cadre de vie.

Le Comptoir de l'Entreprise

Informier et accompagner toutes personnes souhaitant créer ou développer une entreprise ; promouvoir l'initiative économique et favoriser les synergies entre les entreprises.

Amicale des Anciens Elèves du Lycée de la Tourelle

Créer un lien d'amitié entre les générations : entre les anciens élèves ou étudiants d'abord, entre les anciens élèves et les élèves actuels ensuite, afin de les faire bénéficier de leur expérience, notamment professionnelle.

Accueil et Culture

Accompagner les familles ou les personnes dans une démarche globale de formation, d'insertion sociale, citoyenne et professionnelle ; créer les conditions pour favoriser les relations interculturelles et intergénérationnelles.



Association des Femmes du Quartier Watteau

Rencontre et échange entre femmes d'origines différentes et activités de solidarité ; participer aux programmes de développement du quartier ou secteur où elle est implantée, soutien scolaire et autres.

Association de Sauvegarde et d'Aménagement des Rivières et des Sites

Collaborer auprès des pouvoirs publics concernés à la recherche de tous les moyens à mettre en œuvre ou travaux à effectuer pour éviter le retour d'inondations ; préconiser et suivre les actions permettant d'assurer un niveau de sécurité amélioré aux riverains du Petit Rosne et Croult ; représenter en tous lieux et assemblées officielles les habitants et riverains de la source à l'aval en Seine.

L'Alliance de la Vie

Collecter des vêtements, articles de puériculture et objets culturels ; donner ces objets aux personnes nécessiteuses ; prêter éventuellement ces mêmes objets ; vendre à prix modique certains de ces objets afin de collecter des fonds et d'acquérir des objets manquants aux nécessiteux.

- Classer ces associations par domaine d'action
- Rechercher le nom d'autres associations
- Étudier les statuts d'une association
- Enquêter sur l'histoire d'une association

Au Nom de la Mémoire, 17 octobre 1961

Reconnaissance officielle de ce crime contre l'humanité ; libre accès aux archives ; introduction et étude de ces événements dans les manuels et les programmes scolaires ; création de lieux de souvenirs à la mémoire des victimes.

Association par le Développement d'Haïti

Elaborer des projets relatifs à la mise en place de réseaux d'électricité et d'eau en Haïti ainsi que des infrastructures sanitaires, sociales et scolaires et élaborer des projets relatifs au reboisement ; organiser des réunions et manifestations publiques en vue de collecter des fonds et assurer la promotion de l'association et de ses objectifs ; aider par tous les moyens toute collectivité locale haïtienne.

97 Connections

Récolter des fonds pour ouvrir un studio d'enregistrement pour produire de jeunes talents ; faire avancer la jeunesse dans la musique ; créer des rencontres internationales avec des stars du zouk et du dance-hall jamaïcain ; essayer d'animer des fêtes en plein air.

Association Sportive Tous pour le Sport

Développer le sport dans le domaine de la musculation, la gymnastique d'entretien et les activités aquatiques ; favoriser des actions envers les secteurs publics et privés orientées principalement vers la prévention, la formation, le conseil ainsi que l'entraînement ; encourager les contacts et liens d'amitié entre les pratiquants.

Le Pont de la Méditerranée

Participer à la réalisation du pont culturel et économique entre les deux rives de la Méditerranée, pour l'épanouissement et le bien des peuples qui ont construit de remarquables civilisations tout autour de ce berceau mondial.

Les Tours de Sarcelles

Organisation et promotion de la pratique sportive du jeu d'échecs dans la commune de Sarcelles et dans celles voisines du département.

Ensemble

Créer des liens entre les habitants de toutes générations et de toutes cultures ainsi que le développement de la citoyenneté par tous types d'actions et de projets servant à promouvoir cet état d'esprit.

Les statuts sont un document officiel, enregistré par la Préfecture. Parmi leurs premiers articles, on trouve l'objectif de l'association, publié par le Journal Officiel pour officialiser la création du groupement. Tous les domaines d'action sont autorisés, à condition d'agir à but non lucratif et de respecter les lois. Dans les statuts sont aussi inscrites les règles de fonctionnement, et notamment le mode d'élection du bureau et du conseil qui administrent l'association.

L'association sarcelloise comptant le plus d'années d'existence est l'Avenir, créée en 1923. A cette époque, il n'y avait qu'une dizaine ou une vingtaine de « sociétés locales », comme on appelait alors les associations. Aujourd'hui, de nombreuses personnes se saisissent du droit de s'associer créé par la loi 1901, pour réfléchir ou agir ensemble.

Secourir les chômeurs

FICHE PEDAGOGIQUE LYCEE

Avec la crise économique mondiale des années 1930, le chômage devient un problème majeur. A Arnouville, comptant parmi les communes les plus touchées en Seine-et-Oise, l'aide aux sans-travail prend de multiples formes.

Chômage

Il est discuté sur la crise actuelle qui met les communes pauvres dans une situation tout à fait critique sur le plan financier. [...] Il n'y a que deux solutions : 1) la suppression des secours accordés aux chômeurs par le bureau de bienfaisance, par manque de fonds ou 2) faire un emprunt de 100 000 francs remboursable en dix annuités. Cette dernière solution semble avoir l'assentiment des Conseillers présents. M. B. fait ressortir que la population d'Arnouville est déjà surchargée d'impôts et que nombreux sont les chômeurs partiels et déclare que d'après ses calculs la commune ne peut procéder à un nouvel emprunt. Cette façon de voir est fortement discutée. [...] M. C. met aux voix l'emprunt de 100 000 francs qui est voté à l'unanimité, moins M. B. qui vote contre.

Délibérations du Conseil Municipal d'Arnouville, 17 août 1934.

LES PARASITES DU CHÔMAGE

On considère la République comme une vache à lait que personne ne veut nourrir, mais après le pis de laquelle tout le monde entend téter. [...]. Aujourd'hui que le chômage a créé la misère pour beaucoup, ouvrons l'œil et ne laissons pas, sous prétexte de bonté, s'installer une prime à la paresse. Notre devoir à tous est d'aider les chômeurs véritables à trouver du travail et à leur procurer l'aide matérielle dont ils ont besoin. Notre devoir est aussi de signaler ceux qui, abusant de la situation, en profitent pour vivre aux frais de la collectivité. Faisons tout pour ceux qui sont victimes de la crise, et dénonçons au comité de chômage les fraudeurs.

Tribune de Seine-et-Oise, 9 janvier 1932.

Revendications des chômeurs

1. Assurance chômage
2. Journée de 7 heures et semaine de 40 heures avec salaire de 48 heures
3. Inscription de tous les sans-travail par l'ouverture du fonds national de chômage à la charge exclusive de l'Etat
4. Augmentation de l'allocation de chômage de 2 francs par jour pour tous les sans-travail
5. Exonération des loyers
6. Exonération des impôts et gratuité des transports
7. Suppression du travail forcé
8. Ouverture de travaux d'utilité ouvrière et paysanne (construction d'écoles, d'hôpitaux, habitations, etc.)
9. Moratoire pour le paiement de l'eau, gaz, électricité.

Toutes ces revendications sont acceptées à l'unanimité et le Conseil prie Monsieur le Maire-adjoint de les envoyer à tous les députés, conseillers généraux et arrondissements, préfet et sous-préfet.

Délibérations du Conseil Municipal d'Arnouville, 3 février 1934

Manifestation de chômeurs à Paris, 1933.



- Expliquer les raisons de la crise des années 1930 ■
- Enquêter sur les emplois des Arnouillois à cette époque ■
- Etudier l'histoire de l'assurance-chômage en France ■
- Comparer avec les aides aux chômeurs aujourd'hui

POUR LES GOSSÉS DE NOS CONCITOYENS MALHEUREUX

Afin de soulager la misère des gosses de chômeurs de la localité, l'Association des Commerçants et Industriels d'Arnouville adresse à tous ses membres adhérents un chaleureux appel pour l'organisation d'une semaine de bonté et de charité au profit de l'enfance. Les dons de toutes natures, layettes, vivres, bons de consommation ou espèces, seront reçus aux endroits désignés ci-après [...]. Ces dons seront ensuite centralisés et remis au Comité d'entraide aux chômeurs, chargé d'en effectuer la répartition. Le Conseil de l'association est persuadé que tous auront à cœur de participer selon leurs moyens à cette œuvre de solidarité sociale et, à l'avance, remercie les généreux donateurs.

Tribune de Seine-et-Oise, 23 mai 1936.

Soupe populaire pour les chômeurs à Ivry-sur-Seine, 1934.



EN FAVEUR DE NOS CHÔMEURS

L'appel lancé dans le but de rassembler toutes les bonnes volontés a reçu le meilleur accueil. Une réunion des représentants du Conseil Municipal, Bureau de Bienfaisance, Caisse des Ecoles, et des Présidents de groupements et Sociétés locales, a, de suite, abouti à la création d'un Comité d'initiative d'entraide aux chômeurs, et à l'organisation immédiate d'une grande fête de la solidarité. A la faveur de cette collaboration élargie et grâce au concours bénévole de nos Sociétés et de nombreux artistes locaux et parisiens, il fut décidé d'organiser une grande soirée artistique lyrique et cinématographique [...]. Le Comité a confiance dans la solidarité unanime de notre population pour que cette grande fête remporte tout le succès qu'elle mérite.

Tribune de Seine-et-Oise, 23 janvier 1932.

En janvier 1931, la municipalité d'Arnouville décide de réactiver sa caisse de chômage, qui avait déjà fonctionné en 1921 et 1927, pour verser des allocations aux sans-travail. Ils sont 37 à les percevoir en mars 1931, 188 en janvier 1933 et plus de 400 en janvier 1935, malgré les conditions de résidence et d'emploi imposées. Les étrangers en sont a priori exclus, sauf s'ils sont originaires de pays ayant signé des traités de réciprocité avec la France. Malgré l'importance des aides de l'Etat et du Département (60% et 20% en 1935), les finances de la commune sont mises à mal.

La municipalité prend toutefois d'autres mesures au fil de cette crise qui s'installe dans la durée : distribution de charbon, de vivres et de vêtements par le bureau de bienfaisance, remboursement de frais médicaux, cours gratuits du soir pour les enfants de chômeurs, soupe populaire... Elle soutient aussi les revendications du Comité local de chômeurs, constitué en 1931 par les sans-travail pour défendre leurs intérêts. Les élections d'octobre 1934, remplaçant le maire radical Moitry, par l' élu communiste Demusois, confortent ce mouvement de solidarité.

Si certains Arnouillois contestent ces aides, d'autres se mobilisent. Un Comité d'entraide aux chômeurs est constitué en 1932. Il collecte des dons et organise des « fêtes de la solidarité ». Des associations proposent d'autres initiatives, comme des manifestations sportives, des tombolas ou des quêtes au profit des chômeurs.

Autres Regards

Une sélection proposée par
la Maison des arts Louis Aragon,
Garges-lès-Gonesse



Parcours solidaire

Serge Doré

D'abord, la maman parapluie,
qui protège ses enfants des coups
que la vie réserve aux petits.
Puis le compas et l'équerre,
symboles du compagnonnage
et de la transmission des savoirs
par des ouvriers très qualifiés
auprès des gamins.
Ensuite mai 68, première
expérience de lutte qui a orienté
ma vie : être solidaire pour être
solide, s'engager dans l'action
syndicale et sociale et s'y enrichir.
Enfin, le vélo... seul on avance
beaucoup moins vite qu'ensemble!



« Le monstre »

En 2003, lors de la quinzaine de la citoyenneté, nous avons fabriqué un drôle de personnage. Chez lui, tout était solidaire : vieux pinceaux et couvercles soudés sur son corps en œuf, nombreuses oreilles, mains, pieds, bouches, nez... même ses ailes!

Monsieur « le monstre » est parti à la rencontre des enfants de Garges qui ont glissé dans ses orifices des petits papiers, avec des questions sur la vie, la planète, leurs inquiétudes... Il a répondu à chacun, car les personnages étranges sont souvent de bons amis...





Ensemble ouvert

Andras Gal

Les personnages vont ouvrir leurs bras, leurs ailes ou leur manteau, attachés, prêts à recevoir le vent qui les mènera au port. Cette sculpture joue avec l'arrière-plan des grands ensembles gergeois.



Solidarité ♥



Écritures

Ateliers 10-13 ans et 14-20 ans

p o u r e n s a v o i r p l u s

Bibliographie

Actions associatives, solidarités et territoires, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2001.

Albou P., *L'image des personnes âgées à travers l'histoire*, Glyphe, 1999.

Bayet X., *L'aide sociale aux personnes âgées. Evolution du droit et organisation des services*, Université Lyon 2, 1997.

Benhamou J., *La mutualité*, PUF, 1983.

Blais M.-C., *La solidarité : histoire d'une idée*, Gallimard, 2007.

Borderie A., *Combattre l'exclusion. Des bureaux de bienfaisance aux CCAS, une histoire de l'action sociale de proximité*, Editions Public Histoire, 2006.

Boutault J., *L'assurance chômage en France*, PUF, 1999.

Castors. *Bulletin mensuel d'étude et d'information*, Association des castors de Seine-et-Oise, 1953-1960.

Dalmaz P., *Histoire des sapeurs-pompiers français*, PUF, 1996.

Derainne P.-J., *Un siècle de vie associative à Garges-lès-Gonesse*, Publications du Patrimoine en Val de France, 2007.

De Barros F., «Secours aux chômeurs et assistance durant l'entre-deux-guerres. Etatisation des dispositifs et structuration des espaces politiques locaux», *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, Volume 14, Numéro 53, 2001.

Debordeaux D., Strobel P. (coord.), *Les solidarités familiales en questions : entraide et transmission*, LGDJ Maison des sciences de l'homme, 2002.

Delong F., *Le point sur les chantiers de jeunes*, INJEP, 2003.

Dreyfus M., *La mutualité, une histoire maintenant accessible*, La mutualité française, 1988.

Dreyfus M., *Liberté, égalité, mutualité : mutualisme et syndicalisme, 1852-1967*, Editions de l'Atelier/Editions ouvrières, 2001.

Ferrand-Bechmann D., *Bénévolat et solidarité*, Syros, 1992.

Gaudin P., Cardoso I., *La maison que Pierre a bâtie. Cinq auto-construc-teurs*, Créaphis, 2004.

Goldschmidt A., Ansay P., *Dictionnaire des solidarités*, Chronique sociale, 1998.

Guillaume P. (dir.), *Les solidarités : le lien social dans tous ses états*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 2002.

Henrard J.-C., Ankri J., *Vieillesse, grand âge et santé publique*, ENSP, 2003.

Imbert M. « Logement, autoconstruction, solidarité, l'expérience des Castors », in *La région parisienne industrielle et ouvrière. Cultures et recherches*, n°5, 1999.

Inizant H., *Le mouvement Castor en France. Les coopératives d'auto-construction entre 1950 et 1960. Recherche historique, analyse économique et politique*, Université de Paris X, 1981.

L'engagement des jeunes dans la solidarité internationale, INJEP, Léo Lagrange Internationale, 2004.

Noiriel G., *Gens d'ici venus d'ailleurs : la France de l'immigration, de 1900 à nos jours*, Editions du Chêne, 2004.

Noiriel G., *Le creuset français : histoire de l'immigration XIX^e -XX^e siècle*, Le Seuil, 1998.

Partir pour être solidaire ? Guide pratique de la solidarité internationale, Ritimo, 2007.

Petite S., *Les règles de l'entraide : sociologie d'une pratique sociale*, Presses universitaires de Rennes, 2005.

Rabemananoro R., *L'auto-construction en France*, Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris la Villette, 2008.

Sticker H.-J., *Corps infirmes et sociétés*, Aubier, 1982.

Topalov C., *Naissance du chômeur. 1880-1910*, Albin Michel, 1994.

Toucas-Truyen P., *L'identité mutualiste*, ENSP, 2001.

Vilandrau M., *L'étonnante aventure des castors. L'auto-construction dans les années 50*, L'Harmattan, 2002

« Vieillesse et action sociale », *Vie sociale*, n° 4, 2001.

Webographie

www.journal-officiel.gouv.fr/association/ Archives du Journal Officiel des Associations depuis 1993.

www.associations.gouv.fr Ressources sur le fonctionnement et l'histoire des associations.

www.sante.gouv.fr/documentation/crdm/sommaire.htm Bibliothèque numérique avec des ouvrages du XIX^e siècle sur les ministères sociaux.

www.cedias.org Site du Musée social avec de nombreuses ressources en ligne.

www.maitron.org Site de référence sur l'histoire du mouvement ouvrier français.

www.histoire-immigration.fr/ Site de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration

www.ritimo.org Informations sur la solidarité internationale.

Pour l'enseignement

Citoyenneté et responsabilité. ONG sans frontières, vidéo, La 5^e/CNDP.

Citoyenneté et responsabilité. Tous pour un, vidéo, La 5^e/CNDP.

Envie d'agir. Le guide de l'engagement, CNDP, Hachette, 2003.

« Handicaps et intégration », *Textes et documents pour la classe*, n° 836, 2002.

« Les associations. Une liberté ouverte à tous », *Textes et documents pour la classe*, n° 811, 2001.

« Les ONG », *Textes et documents pour la classe*, n°822, 2001.

Lire la citoyenneté, CRDP du Limousin, 2003.

Objectif un seul monde, Ritimo, Peuples solidaires, ADM, FDH, 2002.

Pour une éducation au développement et à la solidarité internationale, CRDP Franche-Comté, 2004.

Vivre ensemble. C'est quoi être citoyen ? DVD, CNDP, 2004.

chantiers du PATRIMOINE



**Les sentinelles
de la Mémoire**



**Nouvelle
jeunesse pour
objets du passé**



**L'histoire des grands
ensembles avec
et pour les enfants**



D'une culture à l'autre



**L'invité :
Le service éducatif
des Archives
Départementales**

Les sentinelles de la Mémoire



Réalisation de soldat grandeur nature.



Affichage des sérigraphies dans les rues de la ville.



Cérémonie du 11 Novembre.



Vernissage de l'exposition.

A l'occasion du 90^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, les classes de 3^e du collège Martin Luther King de Villiers-le-Bel et le collectif Fusion se sont penchés sur l'implication des soldats coloniaux dans le conflit. Ensemble, ils ont produit 14-18/2008 : les sentinelles de la Mémoire, une exposition déclinée sur les murs de la ville, à l'Espace Marcel-Pagnol et au sein du collège...

D'Algérie, d'Afrique Noire, d'Indochine..., ils sont plus d'un demi-million à avoir participé à la Grande Guerre aux côtés des soldats métropolitains, et pourtant leur contribution a longtemps été occultée.

« Les manuels d'histoire des classes de 3^e n'évoquent la colonisation que sous l'angle de la décolonisation et de la départementalisation (DOM) », note Dominique Renaux, membre du collectif Fusion et initiateur du projet *Les sentinelles de la Mémoire*. « Aujourd'hui, il est important de construire une mémoire commune où chacun puisse trouver sa juste place. Il s'agit pour notre société multiculturelle de s'ouvrir à l'inter-culturalité, sans effacer ses traditions, mais également sans occulter l'histoire d'une partie de sa population ».

C'est cet objectif que *Les sentinelles de la Mémoire* ont poursuivi. Avec Anne Scheubel, professeur d'Arts Plastiques, Anne Dupont et Karine Ansel, professeurs d'histoire au collège Martin Luther King de Villiers-le-Bel, les collégiens se sont lancés sur les traces de leurs ancêtres pendant la Première Guerre mondiale.

Encadrés par le collectif Fusion, ils ont collecté dans leurs familles, la mémoire orale, fondée ou mythifiée, de cette période et des documents d'archives (photographies, livrets militaires, médailles, objets, journaux...) pour concevoir l'exposition 14-18/2008 : *les sentinelles de la Mémoire*.

Parallèlement, les collégiens ont réalisé des sujets grandeur nature, reproduisant la variété des uniformes des soldats : tenue de tirailleurs sénégalais, de canonnières martiniquais, de

zouaves, de spahis marocains, de cipayes indiens...

L'ensemble de ce travail a été présenté lors des cérémonies de commémoration du 11 novembre 2008 à Villiers-le-Bel : affichage des productions sérigraphiées sur les murs de la ville, exposition des documents collectés et lecture de textes à l'Espace Marcel-Pagnol. Une belle manière d'inscrire la mémoire des troupes indigènes dans l'espace public.

Pour ceux qui n'ont pu participer à ce 11 novembre d'exception, le catalogue de cette exposition a fait l'objet du n°12 de *Sakamo*, la revue du collectif Fusion, paru l'hiver dernier.

Les sentinelles de la Mémoire sont le troisième volet d'une action éducative et culturelle, initiée il y a trois ans, par le collectif Fusion au sein du collège Martin Luther King. Après les événements survenus dans les banlieues en 2005, la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Val-d'Oise a apporté son soutien à plusieurs associations, dont le projet du collectif Fusion qui proposait d'alimenter une réflexion sur le sentiment national, notamment chez les jeunes.

Les deux premières années, le projet intitulé *Dessine-moi un Français* s'est adressé aux élèves des classes de 5^e. Il s'est traduit par la production de deux magnifiques séries d'autoportraits, la seconde en noir et blanc, et la première en couleurs que *Sakamo* a publiée dans son numéro du printemps 2009 intitulé « Métis ». Aujourd'hui, le projet se poursuit avec des élèves de 3^e qui travaillent à la production d'un roman graphique inspiré d'une histoire de guerre.

A suivre...

Sophie Jobez

Collection Fusion 13 square Charles Perrault
95400 Villiers-le-Bel
01 39 87 31 53
www.fusion.asso.fr

D'une culture à l'autre

De Garges-lès... Ganesh ! à Garges-lès... Boubous ! en passant par Garges-lès... Ibères !, chaque année, la ville de Garges braque ses projecteurs sur une nouvelle culture pour en faire découvrir les spécificités aux travers d'une série d'événements.

Cette année, à la fin du mois de mai, la ville de Garges organisait sa troisième édition de *Garges-lès...* Le principe de cette grande fête à l'échelle de la ville est de mettre chaque année à l'honneur une des nombreuses cultures qui font le melting-pot gargeois. Originaires de plus de 60 pays, les habitants peuvent ainsi mieux connaître leurs voisins. Tout au long d'une semaine, la manifestation se déroule simultanément dans différents lieux de Garges (à l'espace Lino Ventura, au cinéma Jacques Brel, dans les centres sociaux du Plein Midi, des Doucettes ou Dulcie September, à l'école municipale d'arts plastiques, au conservatoire municipal, à la bibliothèque intercommunale Elsa Triolet) et donne lieu à une foule d'animations et d'événements culturels.

L'initiateur de ce projet est Jean-Charles Le Gouzouguec, le directeur de la DACAU* qui a souhaité que *Garges-lès...* s'appuie sur tous les réseaux, sur la forte dynamique associative gargeoise comme sur l'ensemble des services municipaux (Social, Petite Enfance, Jeunesse et Sports...), pour toucher les Gargeois de tous âges et apporter à chacun une porte d'entrée dans la culture de l'autre. Ce voyage vers la connaissance et la tolérance se décline sur la gamme des cinq sens : sentir, voir, écouter, entendre et toucher, et se traduit par des expositions, des projections, des dégustations, des rencontres et des ateliers. Il s'achève traditionnellement par un grand marché qui, depuis cette année, se tient dans la halle rénovée du Vieux Pays.

C'est d'ailleurs à l'occasion de ce marché des terroirs qui existe depuis plus de dix ans, et s'appelle désormais *Marché d' Ici et d' Ailleurs*, que l'idée de *Garges-lès...* est née. En 2007, la mode « Bollywood » bat son plein et organiser

une semaine indo-gargeoise intitulée *Garges-lès... Ganesh !* dans une ville où la communauté indienne, et notamment tamoule d'Inde et du Sri Lanka, est importante, s'impose. Avant de créer la DACAU, nouvelle entité municipale qui regroupe les Affaires Culturelles et l'Animation Urbaine, Jean-Charles Le Gouzouguec était en charge du secteur Animation et Vie Associative. « Mon expérience au contact d'associations m'a démontré que les communautés vivaient trop en cercle fermé, explique-t-il. J'ai eu envie de favoriser, par la découverte de la richesse de la culture de l'autre, une compréhension mutuelle ». Et de rappeler que « lès » signifie « près de », et que pour s'adresser à tous, les événements artistiques et culturels de *Garges-lès...* doivent jouer la carte de l'émotion. « Une année sur deux nous allons vers des terres lointaines et la suivante plus près », précise-t-il. Ainsi *Garges-lès... Ibères !* a succédé à *Garges-lès... Ganesh !*, et après *Garges-lès... Boubous !* cette année, la ville se tournera vers l'Italie l'an prochain.

Cette année, c'est donc l'Afrique subsaharienne qui a révélé tous ses trésors : films et visite au musée du Quai Branly, saveurs épicées et percussions, contes et griots, le programme fut varié. Le choix du terme « boubou » dans l'intitulé de la manifestation était porteur de sens. Les pagnes et les boubous, vêtements quotidiens et d'exception, racontent toute l'histoire de l'Afrique noire. L'événement était d'ailleurs parrainé par la journaliste et historienne du textile, Claude Fauque, auteur de *Tissus d'Afrique*, un livre qui a inspiré ce projet. Et ce voyage haut en couleurs...

Sophie Jobez



Garges-lès... Ganesh !, 2007.



Garges-lès... Ibères !, 2008.



Garges-lès... Boubous !, 2009.

*Direction des Affaires Culturelles et de l'Animation Urbaine

Nouvelle jeunesse pour objets du passé



Travaux de dentelles.



Matériel de joaillier.



Outils de maraîchers.

L'association Sarcelles et son histoire a lancé un vaste programme d'étude et de valorisation de ses collections. Visite guidée de ce chantier de longue haleine, grâce auquel les objets présentés à la Maison du Patrimoine vont trouver une nouvelle jeunesse.

Les collections de l'association Sarcelles et son histoire sont riches en photographies, documents d'archives, mais aussi objets collectés grâce aux nombreux dons des Sarcellois : matériel agricole, outils d'artisans, ustensiles de la vie quotidienne, costumes, maquettes, etc. Elles constituent un trésor dans lequel puise l'association pour réaliser ses expositions temporaires et qui est en partie présenté dans l'exposition permanente de la Maison du Patrimoine.

Pour mieux partager cet héritage, un important travail d'étude et de valorisation a été lancé. « Nos collections sont un premier accès à l'histoire de notre ville et de ses habitants. Nous voulons mieux les exploiter », explique Gilbert Morin, président de la dynamique association qui anime la Maison du Patrimoine. Il s'agit de mener un travail de fond pour compléter les inventaires, mieux documenter les objets et réaménager les espaces de l'exposition permanente. Un programme qui demandera trois années.

Première étape : le travail de recherche. C'est Nadège Lembakoali, chargée de mission à la valorisation du patrimoine détachée par la mairie auprès de l'association, qui le mène, avec la collaboration de Josiane Goncalvés, responsable des Archives Municipales. En ce moment, elles travaillent sur les métiers anciens de Sarcelles : « Nous effectuons aussi bien des recherches sur la vigne et l'histoire de la dentelle au XVII^e siècle que sur les anciennes usines de rubis reconstitués ou l'usine sarcelloise de Tefal qui créa les premières poêles en téflon ». D'autres thèmes suivront : la vie quotidienne, l'art urbain, l'environnement...

Parallèlement à ce patient travail d'étude, l'association réfléchit déjà à l'organisation de la nouvelle exposition permanente. Plusieurs principes sont déjà définis. L'exposition sera ludique et interactive, pour s'adapter aux divers publics, notamment scolaires. Elle sera composée d'éléments modulables, pour pouvoir être présentés dans et hors les murs. Elle se déclinera sur des supports variés, afin de proposer plusieurs modes de découverte : vitrines, panneaux, animations audiovisuelles, jeux de 7 familles, puzzles, visites guidées agrémentées de saynètes... Un premier module devrait être prêt pour 2010.

Pendant ce chantier de longue haleine, la Maison du Patrimoine continue d'accueillir son public. Elle propose aussi toujours ses parcours guidés à travers les rues de la commune pour une découverte du passé de Sarcelles. Plus de 1 300 personnes (scolaires, seniors, touristes...), ont déjà participé à cette *Histoire par les lieux*.

Le public de la Maison du patrimoine aura aussi bientôt le plaisir de découvrir *les Jardins des Musiques du Monde*. Ce nom enchanteur désigne à la fois le vaste jardin de 3 500 mètres carrés et la programmation événementielle qui s'y tiendra. Doté d'un espace scénique *les Jardins des Musiques du Monde* sont aménagés par l'association sarcelloise Inven'Terre, très investie dans les programmes d'éducation à l'environnement. L'idée est d'y organiser des événements, soirées, concerts, notamment en partenariat avec le Conservatoire. Autant d'invitations à franchir le grand portail en bois de la rue des Pilliers, visiter le jardin, puis entrer dans la maison et découvrir ces passionnants objets hérités du passé...

Sophie Jobez

Maison du Patrimoine.

Maison du Patrimoine
1 rue des Pilliers 95200 Sarcelles
01 34 19 59 28
sarcelles.sonhistoire@wanadoo.fr

L'histoire des grands ensembles avec et pour les enfants

Depuis sa création, en 2003, la Mission Mémoires et Identités en Val de France enquête sur le passé des grands ensembles de la communauté d'agglomération. Une histoire passionnante, surtout lorsqu'elle s'écrit avec et pour les jeunes habitants.

Fatoumata, Tony et leurs camarades s'affairent auprès des panneaux de l'exposition *Histoire du chantier du grand ensemble de Sarcelles*, à l'Espace Musique de Sarcelles, un brin anxieux, mais pas peu fiers... Dans quelques minutes, cette classe de l'école Anatole France de Sarcelles va présenter au public sa réalisation. Deux jours plus tôt, des élèves de l'école Jean de la Fontaine de Garges ont fait de même, avec l'exposition *L'arrivée du confort moderne avec les grands ensembles de Garges*, à la bibliothèque de Garges. Ici comme à Sarcelles, de chaleureux applaudissements ont salué le travail accompli par les enfants.

Ces deux manifestations concluaient les ateliers d'histoire organisés par la MMIV en 2008-2009, avec la collaboration des bibliothèques de Val de France, selon un principe désormais familier : proposer à des habitants, jeunes ou moins jeunes, de découvrir l'histoire de leur commune tout en les initiant aux techniques de la recherche historique.

Les apprentis-historiens ont étudié des documents d'archives, puis ils ont recueilli les témoignages de personnes ayant participé à cette histoire. « C'était un moment très important pour les élèves », explique Aouatef Yahia-Chérif, enseignante, « avec la préparation des questions, puis l'interview des témoins, ils ont vraiment compris comment l'histoire se fait ».

Les enfants ont ensuite préparé la restitution de leur travail d'étude. Une étape d'autant plus intéressante pour eux, que Cécile Petitet, illustratrice en charge de la conception graphique des panneaux d'exposition, est venue en classe leur expliquer comment elle a travaillé pour mettre en

valeur les textes qu'ils ont rédigés.

Les élèves ont donc pu découvrir chacune des facettes du métier d'historien, de la recherche à la présentation des résultats. Ils ont aussi acquis des connaissances sur l'histoire de leur commune. « Les élèves ont été très intéressés de pouvoir étudier l'évolution de leur quartier », remarque Guylaine Wantz, enseignante, en soulignant la dimension pluridisciplinaire de tels projets, histoire, géographie, littérature, éducation civique, arts visuels, production d'écrits,...

Les travaux des élèves ont été assemblés en un rapport d'étude qui a été déposé dans les bibliothèques de Val de France. Des extraits des interviews réalisées auprès des témoins sont également présentés dans l'ouvrage *L'histoire des grands ensembles de Garges, Sarcelles et Villiers-le-Bel racontée aux enfants*, réalisé par la MMIV parallèlement à ces actions pédagogiques, et mis à disposition des bibliothèques, des écoles, des collèges, des maisons de quartier, etc.

Cette publication, richement illustrée et ponctuée de jeux, a été conçue pour rendre accessible aux jeunes générations l'histoire des grands ensembles de Val de France : leur construction, leur peuplement, la vie sociale qui s'y est développée, leurs transformations... Elle ne raconte pas seulement des pages importantes de l'histoire du territoire, mais aussi des chapitres essentiels de l'histoire de France : histoire de l'habitat, des migrations, de l'aménagement du territoire, de la ville... Autant de sujets qui devraient intéresser les jeunes habitants de Val de France.

Sophie Jobez



Interview d'un témoin à Sarcelles.



Présentation de l'exposition à l'Espace Musique de Sarcelles.



Interview d'un témoin à Garges.



Présentation de l'exposition à la bibliothèque de Garges.

En bref

Gueules d'hexagone

Argos est un collectif de rédacteurs et de photographes qui défend une autre idée du journalisme, plus proche des gens et de leurs territoires. Depuis quelques mois, il entreprend un tour de France pour esquisser un portrait du pays. Ce projet nommé *Gueules d'hexagone* est placé sous le parrainage d'un éminent membre d'Argos, Jacques Windenberger, que les Sarcellois connaissent bien puisqu'il photographia leur ville dès les années 1960. Des binômes rédacteur/photographe partent sur ses traces et s'immergent dans chacune des communes qu'il a jadis photographiées : Sarcelles, mais aussi Charmes, Marseille, Saint-Paul-sur-Ubaye, Plozévet, Fos-sur-Mer. Munis des clichés réalisés par Jacques Windenberger, ils vont à la rencontre des habitants, recherchent les gens qui figurent sur les photographies, animent des ateliers de mémoire et scrutent les mutations sociales et économiques de la ville. Ils tiennent



un blog, journal de bord moderne, tout au long de leurs pérégrinations et présenteront leur parcours dans une exposition itinérante en 2010. Une projection-lecture et une rencontre-débat avec Jacques Windenberger accompagneront cette restitution de *Gueules d'hexagone*.

Voyage d'étude intergénérationnel

Pour sa participation au 3^e concours national de la résistance et de la déportation, en 2008-2009, le collège Lurçat de Sarcelles avait choisi d'étudier l'univers concentrationnaire nazi.



Un voyage au camp de concentration du Struthof, en Alsace, a conclu ce travail de recherche, les 6 et 7 mai derniers. Les collégiens ont eu la chance d'être accompagnés par onze membres du Conseil des Retraités Citoyens. L'établissement scolaire travaille en effet depuis plusieurs années avec le service Intergénération de Sarcelles à tisser des liens entre les générations. De 2004 à 2007, dans le cadre des *Mémoires croisées Cultures partagées*, des Retraités Citoyens sont venus témoigner de leur expérience de leur Seconde Guerre mondiale, quelque ait été leur lieu de vie à cette époque. A Sarcelles, dans le Finistère, en Tunisie, au Sénégal... ils ont vécu ces terribles heures alors qu'ils étaient jeunes, et leurs souvenirs ont beaucoup ému les élèves. L'expérience de ces rencontres a donc été rééditée pour ce voyage d'étude. Une belle manière de faire de l'histoire et de construire l'avenir.

Double anniversaire

A l'occasion des Journées du Patrimoine, les 19 et 20 septembre prochains, Villiers-le-Bel va célébrer un double anniversaire : les 150 ans de sa gare et

les 100 ans de la création d'un de ses anciens quartiers, Les Charmettes. Les deux événements sont liés, puisque c'est la proximité de la gare qui incita une population ouvrière à venir habiter à Villiers-le-Bel et à fonder le lotissement Les Charmettes, sur un terrain jadis exploité par une briqueterie. Pour célébrer l'événement, l'Association des Propriétaires des Charmettes présentera une exposition. De son côté, l'association de modélisme ferroviaire C.F.V.B. (Chemin de Fer de Villiers-le-Bel) exposera une maquette miniature de la gare, reproduction fidèle de ce qu'elle fut en 1919. Ce sera aussi l'occasion de voir ou revoir l'exposition sur l'histoire de la gare réalisée en 2009 par une



classe d'Arnouville avec l'aide de la Mission Mémoires et Identités en Val de France et de la bibliothèque d'Arnouville.

Remue-Ménage

Le *Remue-Ménage* que nous prépare le collège Henri Wallon de Garges s'inscrit dans la lignée du parcours artistique *Regards et Mémoires*, qui avait permis au printemps 2008 aux collégiens de Paul Eluard de transformer leur établissement en vaste scène vivante. De nouveau encadrée par la vidéaste Virginie Loisel de l'association Double Face et portée par le principal et des professeurs du collège, cette action se déroule selon le même principe : des ateliers d'arts plastiques, de



théâtre et de musique permettent aux élèves de raconter leur territoire et de parler de leurs identités. Les élèves ont déjà réalisé trois films documentaires : une radiographie des Doucettes, une enquête sur la rénovation urbaine de la Dame Blanche Ouest et une histoire de leur collège. D'autres propositions nourriront le parcours événement qui viendra couronner ce travail artistique de longue haleine. *Remue-Ménage* se tiendra en mai 2010 et cette fois, il débordera le cadre du collège pour arpenter les quartiers où vivent les élèves.

Mondes d'apparts

Le service culturel et le service du développement de la ville de Garges se sont associés pour mener un ambitieux projet : transformer en musée éphémère un bâtiment bientôt détruit dans le cadre de la rénovation urbaine des Doucettes. Six des seize appartements du numéro 13, rue Du Tiers Pot, vont se métamor-



phoser grâce à l'intervention de plusieurs artistes et des habitants, sur le thème du territoire et de ses transformations. Virginie Loisel, directrice artistique de *Mondes d'apparts*, proposera par exemple une pièce sonore sur la mémoire des jardins ouvriers, aujourd'hui en voie de disparition. Dessins inspirés des souvenirs des habitants, sculptures

réalisées à partir des objets et encombrants récupérés dans la ville, jeux de volume évocateurs de l'urbanisme des grands ensembles, vidéos, graphs et slam restituant l'esprit du quartier... les œuvres proposées ne manqueront pas d'étonner, d'interroger ou d'émouvoir. Des projections, des lectures de contes, des concerts, des rencontres... seront aussi organisés. *Mondes d'apparts* ouvrira ses portes au public à la mi-novembre 2009.

Carreaux d'art

Depuis le début du chantier de rénovation des Carreaux, la ville de Villiers-le-Bel et l'équipe de rénovation ont fait le pari d'accompagner les travaux d'actions artistiques, afin de proposer aux habitants de vivre autrement les transformations qui bouleversent leur quartier. Le plasticien Eden Morfaux a par exemple été sollicité pour créer une œuvre d'art éphémère dans le quartier. Sa sculpture est vite devenue un espace de convivialité : les mamans l'utilisent comme un banc, les enfants jouent autour, des classes y viennent pour rencontrer l'artiste ou pour d'autres animations... Elle suscite aussi de nouvelles créations, proposées par les habitants : jeux de lumière, jardin éphémère, lectures... Encouragée par les résultats des premières expériences, l'équipe de rénovation a décidé de participer au concours d'idées lancé en mai dernier par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement



du Val-d'Oise, *Petite architecture citoyenne*. Cette fois, il s'agit de conjuguer innovation architecturale et pratiques éco-responsables. Une petite architecture que les habitants des Carreaux pourront s'approprier dès 2010.

Histoire de l'eau

Les deux cours d'eau qui irriguent le territoire de Val de France, le Crout et le Petit Rosne, étaient autrefois le lieu de multiples activités : moulins, blanchisseries, petites industries, baignades, etc. Puis, elles sont tombées dans l'oubli, remplacées par des réseaux d'eau, des plans d'eau et des piscines, avant que



les préoccupations écologiques ne les remettent à l'honneur. C'est cette passionnante histoire de l'eau que s'attache à étudier le nouvel atelier de la Mission Mémoires et Identités en Val de France. Une école primaire de Villiers-le-Bel participera à cette initiative qui ne manquera pas d'associer la dynamique Association Sarcelloise de Sauvegarde et d'Aménagement des Rivières et des Sites. Une publication et une exposition permettront en 2010 de partager avec le plus grand nombre les résultats de l'atelier.

L'invité : Le service éducatif des Archives Départementales



Le Service Educatif des Archives Départementales du Val-d'Oise est animé par Renée Julien-Saint-Amand, professeur d'histoire et par Sophie Delinge, archiviste. Deux jours par semaine, il accueille les scolaires du Val-d'Oise, à la recherche de preuves écrites de ce qu'on leur enseigne... Explications.



PVDF : Quelle est la mission du Service Educatif des Archives départementales ?

SEADVO : Il s'agit de matérialiser l'histoire et d'apporter la preuve par le document au travers d'ateliers, auxquels participent chaque année, 1 600 scolaires du département. 50 % d'entre eux viennent des écoles primaires, 25 % sont des collégiens, les autres sont lycéens ou étudiants. La spécificité de notre service est de systématiquement s'adapter à leur commune d'origine et bien sûr à leur âge.



PVDF : Comment se déroulent ces ateliers? Quels thèmes abordez-vous ?

SEADVO : Nous abordons des thèmes relatifs aux programmes scolaires. Nous sommes couramment sollicités sur la Révolution française, la Première et la Seconde Guerre mondiale et les traces du passé au XIX^e siècle. Nous préparons tous ces ateliers pédagogiques en amont avec les enseignants des classes que nous recevons. Nous faisons visiter les archives pour faire découvrir leur contenu et le travail d'archiviste. Nous emmenons ensuite les élèves dans la « salle du trésor », une salle d'exposition spécialement conçue pour eux. Puis, débutent les ateliers. Nous remettons à chaque élève les reproductions de 4 ou 5 documents ainsi qu'un questionnaire relatif au thème abordé.



PVDF : Quels documents utilisez-vous lors de ces ateliers ?

SEADVO : Si le sujet traité est la Révolution française, nous leur présentons une copie du plan d'intendance de l'époque (ce document dresse un état des

lieux de la commune) et le cahier de doléances de la ville, rédigé à l'époque. Sur d'autres thèmes, les monographies de l'instituteur nous sont très utiles. Elles ont été rédigées par des instituteurs, à la demande du ministère de l'Éducation Nationale et à l'occasion de l'Exposition Universelle de 1900, pour présenter la vie et l'histoire de leur commune.

PVDF : Menez-vous d'autres ateliers? Répondez-vous à des demandes spécifiques ?

SEADVO : Nous avons créé un atelier de calligraphie occidentale qui remporte un très grand succès. Les enfants sont initiés à l'exercice de cet art sur de véritables parchemins à partir de documents datant de l'époque médiévale. Nous travaillons aussi sur des événements précis, comme nous l'avons fait pour le centenaire de l'école Maurice Bertaux de Cormeilles-en-Parisis par exemple... Nous travaillons également en association avec des projets extérieurs. : ainsi, dans le cadre de l'atelier sur l'histoire de la gare de Villiers-le-Bel-Arnouville organisé par la MMIV en 2007, une classe d'Arnouville est venue travailler sur les recensements de la population.

Nous nous déplaçons aussi parfois dans les établissements pour poursuivre les actions engagées et compléter nos séquences.

PVDF : Conduisez-vous d'autres actions? De quels moyens de communication disposez-vous ?

SEADVO : Nous éditons régulièrement des bulletins pédagogiques thématiques à l'attention de ces publics. Notre dernier numéro est consacré à l'industrialisation du Val-d'Oise entre 1850 et 1939. Il aborde de nombreux sujets : le développement du pôle industriel de Persan, les carrières de Cormeilles-en-Parisis, le zinc à Bray-et-Lu ou encore la fabrication des étoffes de Royaumont... Nous ouvrirons d'ici deux ans un site Internet qui proposera en ligne un fonds de 1,4 million de pages d'archives.

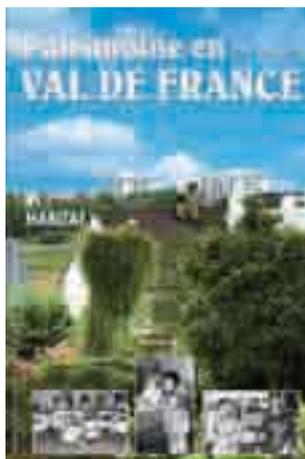
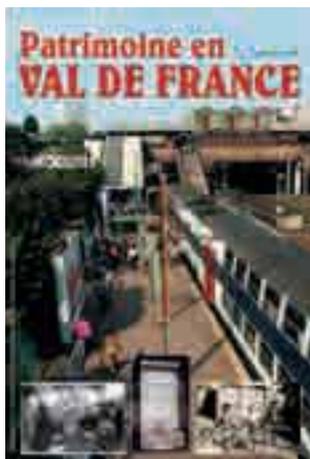
(propos recueillis par Sophie Jobez)

Le Service Educatif des Archives du Val-d'Oise est placé sous la responsabilité de Jérôme Blachon en charge du service des publics. Le Conseil général du Val-d'Oise alloue une subvention au transport des élèves, d'un montant de 100 euros pour les écoles primaires et de 200 euros pour les collèges.
www.valdoise.fr
rubrique découvrir,
archives départementales.

Les éditions de la Mission Mémoires et Identités en Val de France

Revue Patrimoine en Val de France

ÉPUISÉ

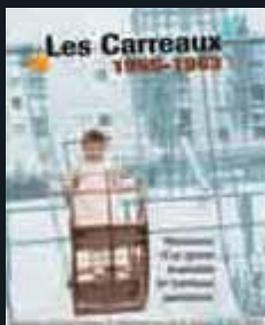


La revue *Patrimoine en Val de France* est diffusée gratuitement, comme tous les ouvrages de la collection «Publication du patrimoine en Val de France», dans la limite des stocks disponibles. Les publications sont à demander à la Communauté d'Agglomération Val de France (service Culture et Sports), par courrier (Communauté d'agglomération, 1, Bd Carnot 95400 Villiers-le-Bel), par mail (info@agglo-valdefrance.fr) ou par téléphone (01 34 04 20 32).

Les éditions de la Mission Mémoires et Identités en Val de France

Collection « Les publications du Patrimoine en Val de France »

ÉPUISÉ



Sur Internet



Guide des sources pour l'étude des grands ensembles. Garges-lès-Gonesse, Sarcelles et Villiers-le-Bel, 1950-1980.



Répertoire localisé des références bibliographiques sur les villes de Val de France.



Catalogue de ressources documentaires sur le Grand Ensemble de Sarcelles 1954-1976.



Répertoire des acteurs et des ressources Mémoires, Identités et Patrimoine dans les communes de Val de France.